

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

**(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle**
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
28 janvier 2016 (28.01.2016)



A standard linear barcode is located at the bottom of the page, spanning most of the width. It is used for document tracking and identification.

WO 2016/012670 A1

WO 2016/012670 A1

(51) Classification internationale des brevets :
C08J 5/22 (2006.01) *C08L 71/00* (2006.01)
C08G 65/00 (2006.01) *H01B 1/00* (2006.01)
C08G 65/48 (2006.01) *H01M 8/02* (2006.01)

(74) **Mandataire : MACQUET, Christophe**; Macquet & Associés, Arche des Dolines, 7, rue Soutrane, 06560 Sophia Antipolis (FR).

(21) Numéro de la demande internationale : PCT/FR2015/000154

(22) Date de dépôt international : 20 juillet 2015 (20.07.2015)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité : 14/01710 23 juillet 2014 (23.07.2014) FR

(71) **Déposants : CDP Innovation [FR/FR]**; 63 rue André Boli-
lier, 69007 Lyon (FR). **Centre National de la Recherche
Scientifique [FR/FR]**; 3 rue Michel Ange, 75016 Paris
(FR). **Université d'Aix Marseille [FR/FR]**; 58, boulevard
Charles Livon, 13007 Marseille (FR).

(72) **Inventeurs : DESMURS Jean-Roger**; Villa Bel Respiro, 2 avenue de la Favorite, 06400 Cannes (FR). **DUNACH épouse CLINET**; 580 avenue Loubet, 06270 Villeuneuve Loubet (FR). **KNAUTH Philippe**; 87 boulevard Tellene, 13907 Marseille (FR). **MORIZUR Vincent**; 419 Paluden, 29870 Lannilis (FR). **OLIVERO Sandra**; 25 avenue Jean de la Fontaine La Segurana, 06100 Nice (FR).

(81) **États désignés** (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, JP, KE, KG, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) **États désignés** (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, ST, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(54) **Title :** NOVEL POLYMERS CONTAINING GRAFTED BIS(SULFONYL)IMIDE SODIUM OR LITHIUM SALTS, TO THE METHODS FOR THE PRODUCTION THEREOF, AND TO THE USES OF SAME AS ELECTROLYTES FOR BATTERIES.

(54) Titre : NOUVEAUX POLYMERES CONTENANT DES SELS DE LITHIUM OU DE SODIUM DE BIS(SULFONYL)IMIDES GREFFES, LEURS PROCEDES DE PREPARATION ET LEURS UTILISATIONS COMME ELECTROLYTES POUR BATTERIES

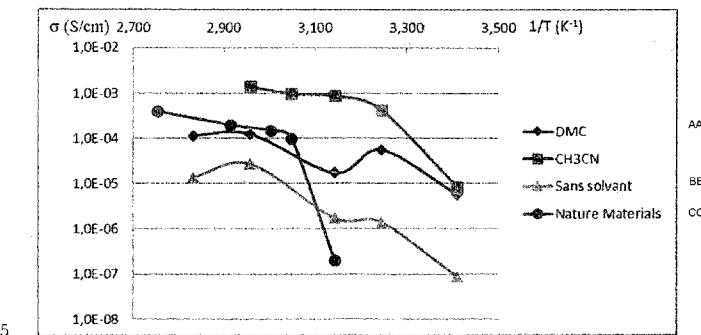


Figure 1

AA DMC

BB Solvent-free

CC Nature materials

(57) Abstract : The invention relates to novel polymers containing grafted sodium or lithium bis(sulfonyl)imides, to the methods for the production thereof, and to the uses of same as electrolytes in batteries.

(57) Abrégé : L'invention concerne de nouveaux polymères contenant des bis (suifonyl) iraides de lithium ou de sodium greffes, leurs procédés de préparation et leurs utilisations comme électrolytes, dans des batteries.

NOUVEAUX POLYMERES CONTENANT DES SELS DE LITHIUM OU DE SODIUM DE BIS(SULFONYL)IMIDES GREFFES, LEURS PROCEDES DE PREPARATION ET LEURS UTILISATIONS COMME ELECTROLYTES POUR BATTERIES

5

La présente invention concerne de nouveaux polymères contenant des sels de lithium ou de sodium de bis(sulfonyl)imides greffés, leurs procédés de 10 préparation et leurs emplois comme électrolyte dans les batteries au lithium ou au sodium.

Plus précisément, la présente invention a pour objet de nouveaux électrolytes polymères obtenus à partir de polymères commercialement disponibles ainsi que de 15 nouvelles batteries de type lithium-polymères ou sodium polymères.

Les batteries au plomb ont été les plus couramment utilisées pendant de nombreuses décennies. Cependant, la technologie au plomb a plusieurs inconvénients liés au 20 poids des batteries, à la toxicité du plomb ainsi qu'à l'utilisation d'un liquide corrosif. Ceci a conduit au développement de batteries alcalines dont les électrodes sont soit à base de nickel et de cadmium (batteries nickel-cadmium), soit, plus récemment, à base de nickel 25 et d'hydrures métalliques (batteries nickel-hydride), soit à base d'oxyde d'argent couplé à du zinc, du cadmium ou du fer. Toutes ces technologies utilisent une solution de potasse comme électrolyte et présentent comme inconvénient majeur une densité d'énergie massique 30 relativement faible au regard des besoins liés au développement des équipements portables comme les téléphones et les ordinateurs. De plus, le poids de ces

batteries constitue un inconvénient pour leur utilisation dans les véhicules électriques.

Les fabricants ont par conséquent développé une nouvelle filière basée sur des batteries au lithium utilisant une électrode négative à base de carbone, dans laquelle le lithium s'insère, et un oxyde métallique, notamment de cobalt, à haut potentiel d'oxydation comme électrode positive. Le principe de fonctionnement est le suivant :

10 Au cours de la charge électrochimique de la batterie, les ions lithium traversent l'électrolyte qui est un conducteur ionique et isolant électronique et s'intercalent dans le matériau d'électrode négative généralement constituée par du graphite lors de la 15 décharge de la batterie, c'est-à-dire en cours d'utilisation, c'est le phénomène inverse qui s'opère. Les ions lithium se désintercalent.

Dans les batteries, le conducteur ionique ou électrolyte, qui sépare les électrodes, est un élément 20 clé. D'une part, son état, liquide, solide ou gélifié affecte la sûreté du système et d'autre part, sa conductivité détermine la gamme de température de fonctionnement.

Dans les batteries au lithium, les électrolytes 25 liquides à base d'un solvant organique, tel que le diméthylénecarbonate ou l'éthylénecarbonate, et d'un sel dissous, comme l'hexafluorophosphate de lithium LiPF₆ ou le bis(trifluorométhanesulfonyl)imidure de lithium (CF₃SO₂)₂NLi, sont couramment utilisés. Cependant, elles 30 ne présentent pas les conditions optimales de sécurité liées à la manipulation d'un liquide corrosif et inflammable. De plus, ces systèmes présentent l'inconvénient de pouvoir former des dendrites lors des

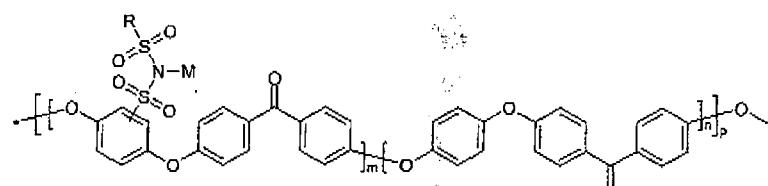
charges de la batterie ce qui peut provoquer un court circuit et la destruction de la batterie.

Afin de pallier ces inconvénients majeurs, il a été développé une nouvelle technologie basée sur des électrolytes polymères solides à anode de lithium, d'où l'appellation de « batterie lithium-polymère ». Ainsi, le brevet FR 2853320 décrit des électrolytes obtenus par polymérisation de polyorganosiloxanes par un photo-amorceur en présence d'un sel électrolyte. Outre le fait que l'anion n'est pas immobilisé et migre dans l'électrolyte provoquant des phénomènes de polarisation aux électrodes, cette technique nécessite des catalyseurs du type iodonium qui sont particulièrement toxiques. Ainsi, Chung-Bo Tsai, Yan-Ru Chen, Wen-Hsien Ho, Kuo-Feng Chiu, Shih-Hsuan Su décrivent dans le brevet US 2012/0308899 A1 la sulfonation du PEEK en SPEEK et la préparation du sel de lithium correspondant. Cette technique simple ne permet pas d'avoir une délocalisation suffisante de la charge négative sur la fonction sulfonate et l'ion lithium est trop coordonné à la fonction sulfonate pour atteindre des conductivités très élevées. Plus récemment, une autre approche a été décrite par certains auteurs qui ont tenté d'immobiliser l'anion par polymérisation de monomères lesquels contenaient le sel de lithium servant d'électrolyte. Le brevet FR 2979630 et la publication de D. Gigmes et coll. dans Nature Materials, 12, 452-457 (2013) décrivent la synthèse de polymères blocs contenant un électrolyte dont l'anion est fixé au polymère. Les conductivités indiquées sont les meilleures obtenues à cette date pour des batteries lithium-polymères. Dans la synthèse de ce type d'électrolytes, les monomères de départ ne sont pas commerciaux et doivent être préparés en plusieurs étapes.

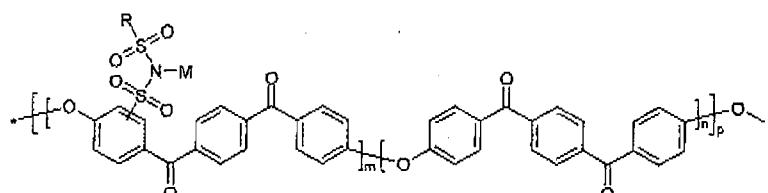
De plus, la technique de polymérisation pour préparer des polymères blocs est onéreuse comparée à d'autres techniques de polymérisation.

Pour dépasser ces inconvénients, la demanderesse a 5 préféré s'orienter vers des polymères existants, moins onéreux.

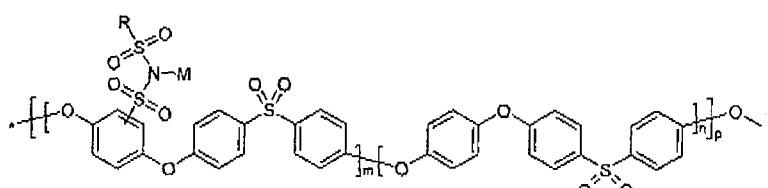
La présente invention concerne de nouveaux polymères de formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV utilisés comme électrolytes pour 10 batteries ou polymères conducteurs.



(I)

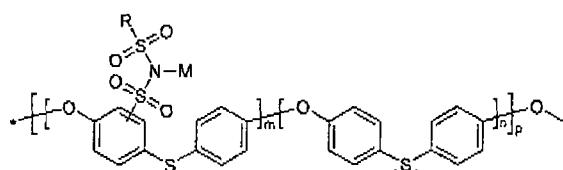


(II)

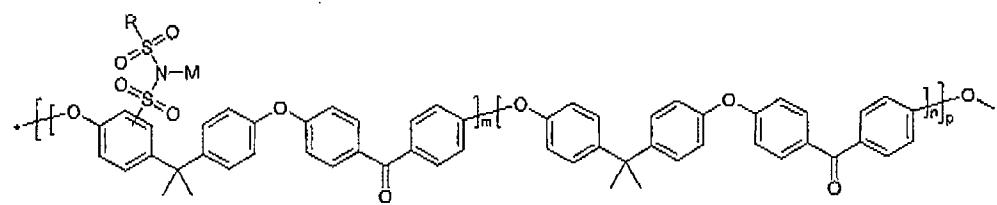


(III)

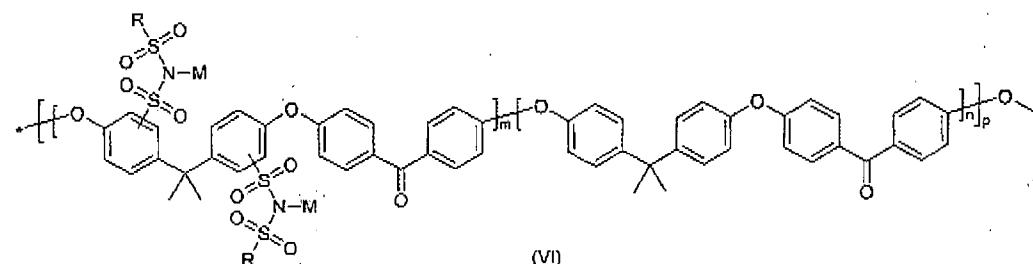
15



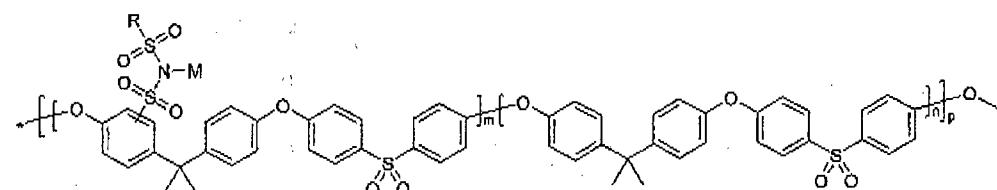
(IV)



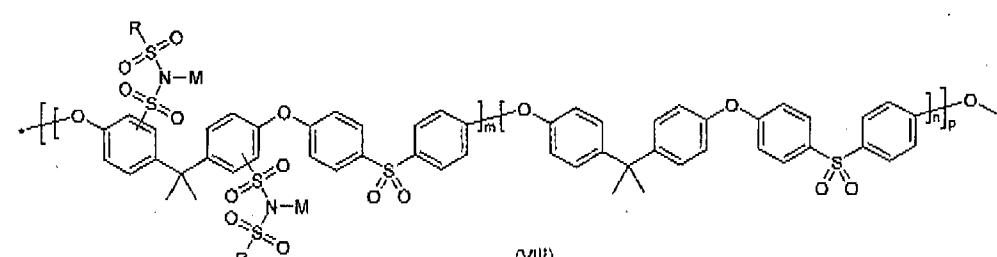
(V)



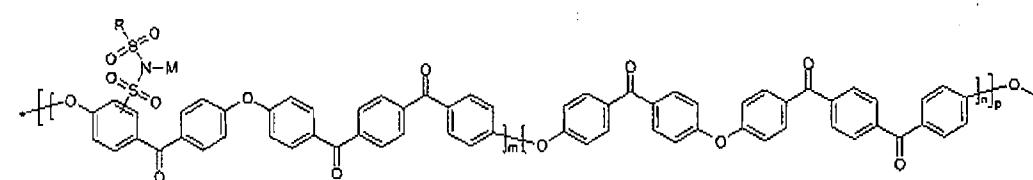
(VI)



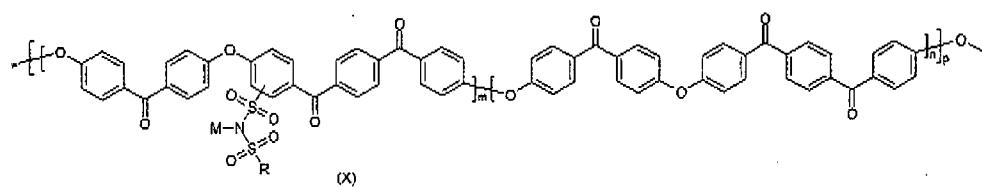
(VII)



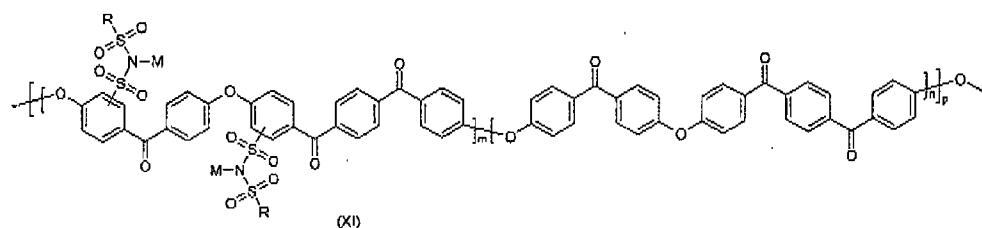
(VIII)



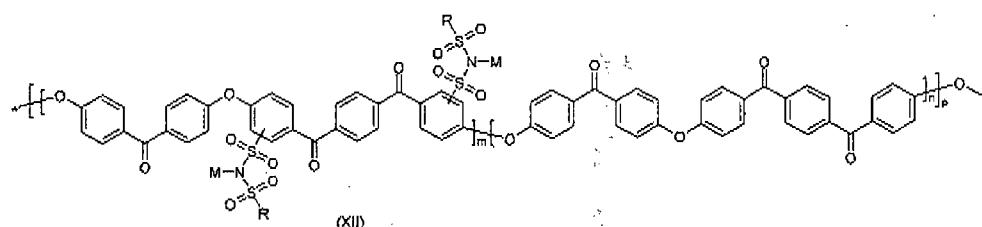
(IX)



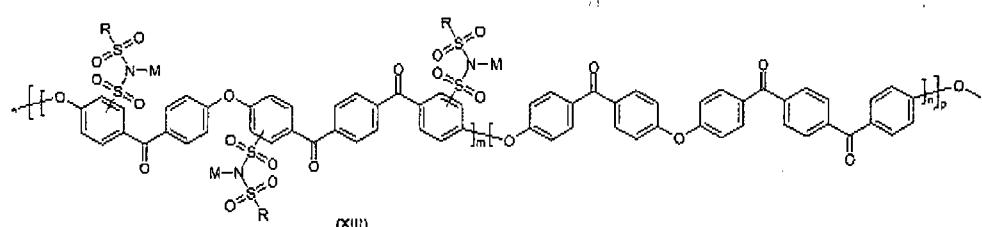
(X)



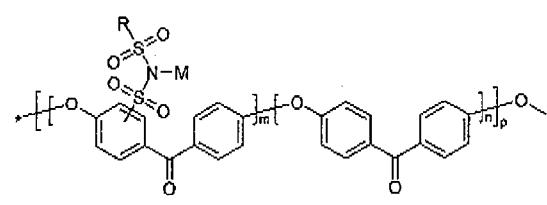
(XI)



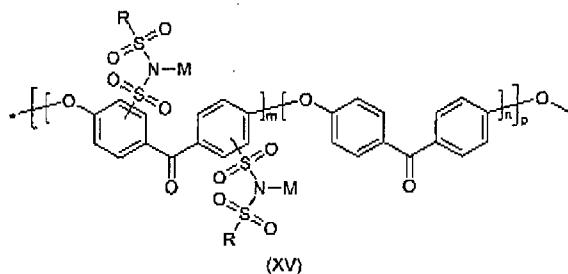
(XII)



(XIII)



(XIV)



dans lesquelles :

- M représente un atome de lithium ou de sodium
- 5 - R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :
 - un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 30 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;
 - un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;
 - 15 • un groupement aryle ou polyaryliques éventuellement substitué par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;
 - 20 - m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle possédant un sel de bis(sulfonyl)imidure greffé. Ce pourcentage varie entre 50 et 100%, préférentiellement entre 90 et 100%,
 - n représente le pourcentage d'unités polymériques
 - 25 ayant aucun motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide. Ce pourcentage varie entre 0 et 50%, préférentiellement entre 0 et 10%,

- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère ; p varie de 40 à 300, préférentiellement entre 60 et 200.

De manière préférentielle, on choisira les polymères 5 de formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV dans lesquelles

- M représente un atome de lithium ou de sodium

- R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :

10 • un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 10 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;

15 • un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;

20 • un groupement aryle ou polyaryliques éventuellement substitués par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;

25 - m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide. Ce pourcentage varie entre 90 et 100%.

30 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl non fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide. Ce pourcentage varie entre 0 et 10%.

- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère ; P varie de 40 à 300.

De manière très préférentielle, on choira les polymères de formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV selon la revendication 1 dans lesquelles

- 5 - M représente un atome de lithium ou de sodium
- R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :
- un alkyle de 1 à 10 atomes de carbone comme les groupes méthyle, éthyle, propyle, butyle, pentyle, 10 hexyle, cyclohexyle, éthylhexyle;
 - un groupe trifluorométhyle, pentafluoroéthyle, nonafluorobutyle, 1,1,2,2-tétrafluoroéthyle ;
 - un groupe aryle de type phényle, tolyle, naphtyle, trifluorométhylphényle, bis(trifluorométhyl)phényle, 15 cyanophényle, alkylsulfonylphényle, arylsulfonylphényle, méthoxyphenyle, butoxyphényle, pentafluorophényle, alkylsulfonylphenyle, fluorophenyle ;
- m représente le pourcentage d'unités polymériques 20 ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide. Ce pourcentage varie entre 90 et 100%.
- n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl non fonctionnalisé 25 par un motif bis(sulfonyl)imide. Ce pourcentage varie entre 0 et 10%.
- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère; p varie de 60 à 200.

A titre d'exemple, le groupe R est choisi parmi les 30 groupes méthyle, éthyle, propyle, cyclopropyle, butyle, 1-décyle, 1-dodécyle, 1-hexanedécyl, 1-octyldécyle, (7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, ((1R)-7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle,

(1S)-(7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, cyclohexylméthyle, trifluorométhyle, phényle, tolyle, naphtyle, 4-trifluorométhylphényle, 3,5-bis(trifluorométhyl)phényle, 4-cyanophényle, 1,1,2,2,2-pentafluoroéthanyle, nonafluorobutyle, pentafluorophényle, 2,3,5,6-tétrafluorophényle, 4-fluorophényle, 2,4-difluorophényle, 3,5-difluorophényle, 2,3,4,5,6-pentafluorophényle, 4-cyanophényle, 4-(trifluorométhyl)phényle, 3-(trifluorométhyl)phényle, 2-(trifluorométhyl)phényle, 4-méthylphényle, 1-naphtyle, 2-naphtyle, 3,5-difluorobenzyle, 4-fluorobenzyle, 3-trifluorométhylbenzyle, 4-trifluorométhylbenzyle, 2,5-diméthylbenzyle, 2-phényléthyle, 4-méthoxyphényle, 4-n-butylphényle, 4-t-butylphényle, 4-butoxyphényle, 2-fluoro-5-(trifluorométhyl)phényle, 4-éthylphényle.

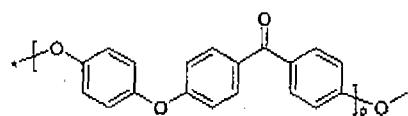
L'invention concerne en outre des électrolytes formés des polymères précités, pour batteries, ainsi que des batteries comportant de tels électrolytes.

On notera que les polymères précités selon l'invention ne comportent pas de motifs sulfoniques -SO₃H. Ces motifs forment des fonctions acides dont la force, trop limitée, lie les cations et, notamment, les ions Lithium, de manière trop importante. Les motifs bis(sulfonyl)imides des polymères selon l'invention forment des fonctions acides dont la force, supérieure à celle des motifs sulfoniques, lie les cations et, notamment, les ions Lithium, de manière moins importante, facilitant ainsi leur migration au sein de l'électrolyte.

Selon une première variante, les polymères de formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV peuvent être obtenus :

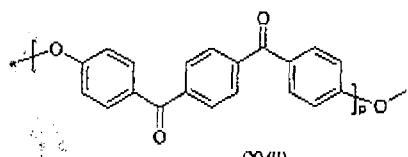
1) en réalisant dans une première étape la chlorosulfonation d'un polymère de formules XVI, XVII,

XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII par un mélange d'acide chlorosulfonique, de chlorure de thionyle et d'un formamide selon un mode opératoire optimisé.

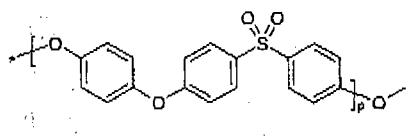


5

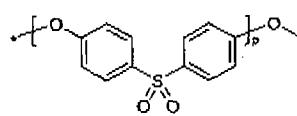
(XVI)



(XVII)

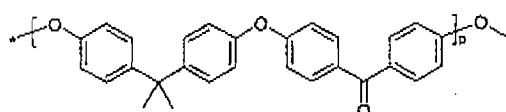


(XVIII)

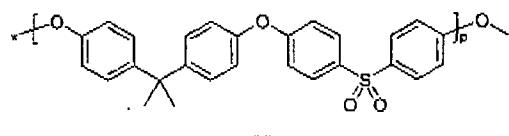


(XIX)

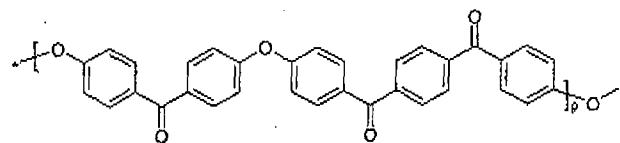
10



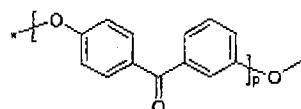
(XX)



(XXI)



(XXII)

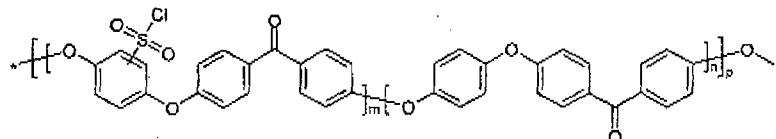


(XXIII)

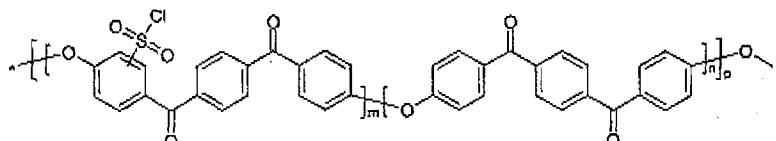
5 dans lesquelles

- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère; p varie de 40 à 300, préférentiellement entre 60 et 200.

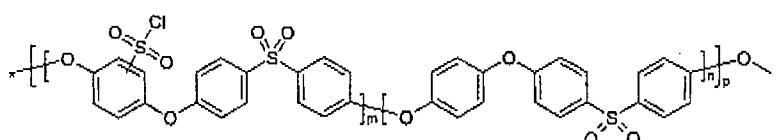
Pour obtenir les polymères de formules XXIV, XXV,
10 XXVI, XVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV,
XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII



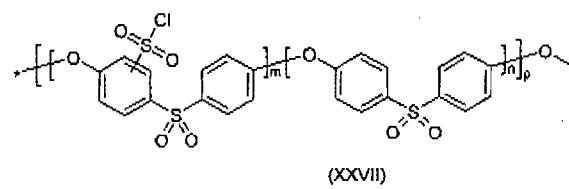
(XXIV)



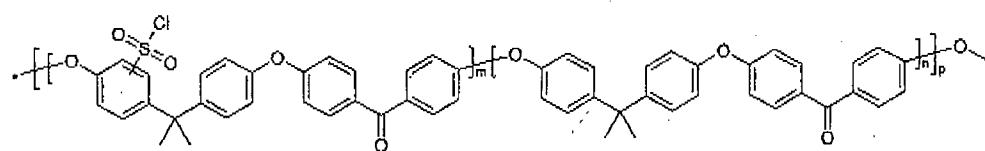
(XXV)



(XXVI)

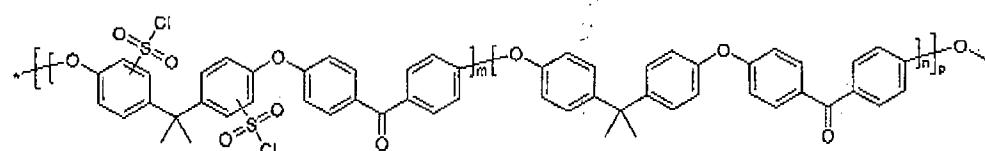


(XXVII)

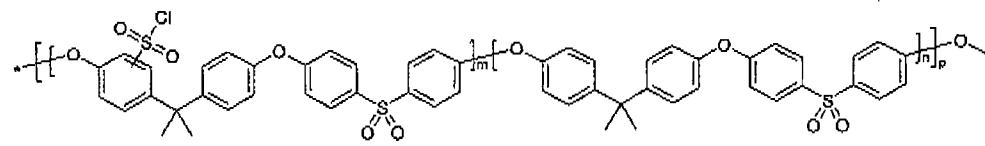


(XXVIII)

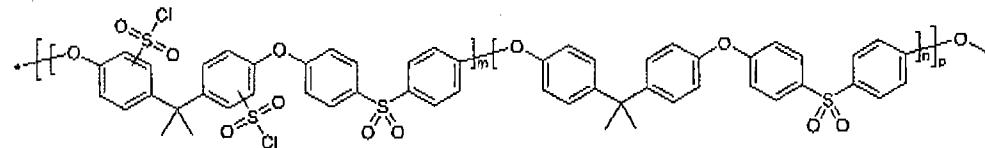
5



(XXIX)

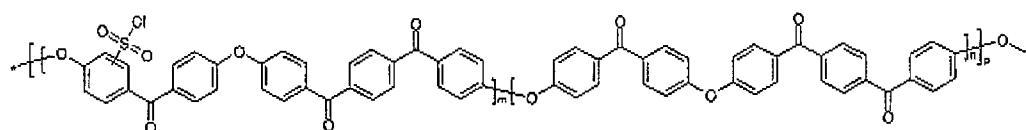


(XXX)

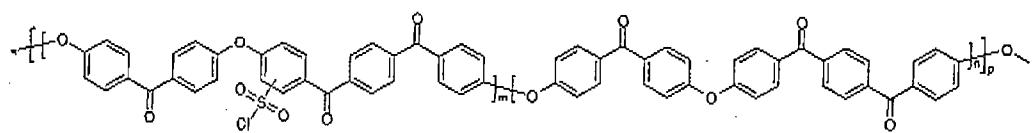


10

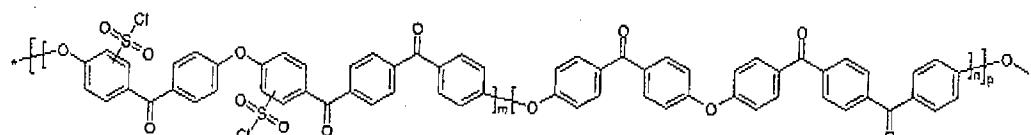
(XXXI)



(XXXII)

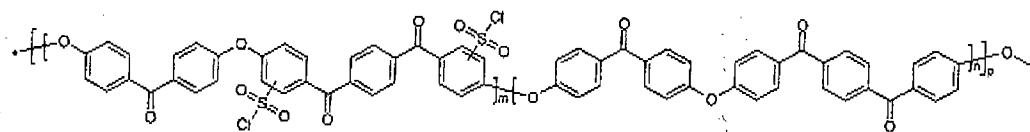


(XXXIII)

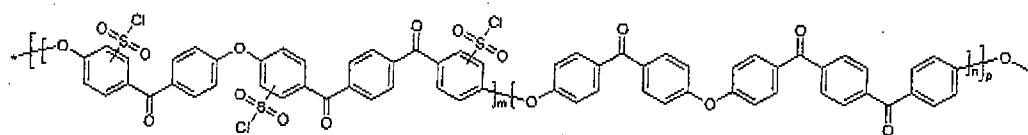


(XXXIV)

5

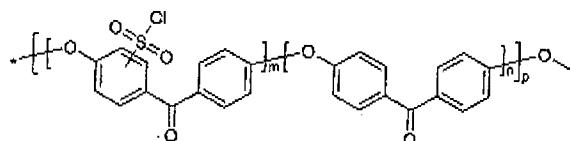


(XXXV)

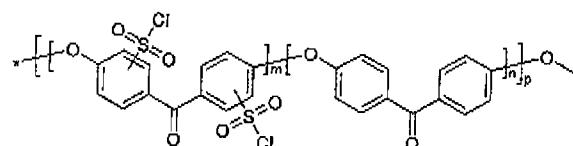


(XXXVI)

10.



(XXXVII)



(XXXVIII)

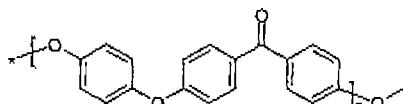
Dans lesquelles :

- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxo aryle ou dioxoaryle fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné. Ce pourcentage varie entre 50 et 100%, préférentiellement entre 90 et 100%.

5 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif dioxoaryle non fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné. Ce pourcentage varie entre 0 et 50%, préférentiellement entre 0 et 10%,

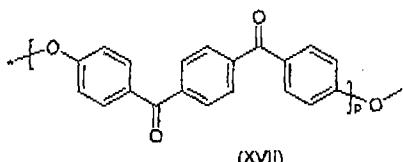
10 - p représente le nombre d'unités polymériques du polymère; p varie de 40 à 300, préférentiellement entre 60 et 200.

15 Les polymères de départ sont des produits commerciaux. Le polymère de formule XVI est connu commercialement sous le nom de poly(éther éther cétone) ou poly ether ether ketone ou PEEK



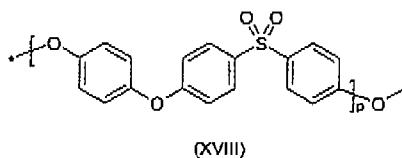
(XVI)

le polymère XVII est connu commercialement sous le nom de poly(éther cétone cétone) ou poly ether ketone ketone ou 20 PEKK



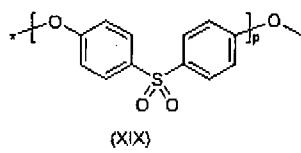
(XVII)

25 le polymère XVIII est connu commercialement sous le nom de poly(ether ether sulfone) ou PEES



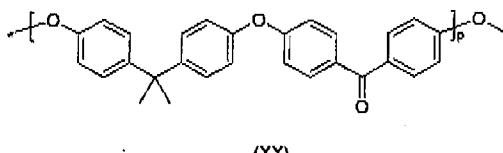
le polymère XIX est connu commercialement sous le nom de poly(ether sulfone) ou PES

5



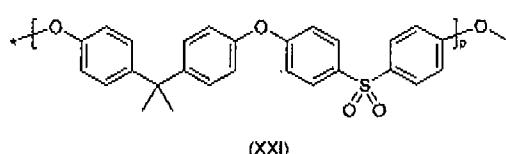
le polymère XX fait partie de la famille des poly(arène éther cétone) et est connu commercialement sous le nom de poly(bisphénol A PAEK)

10



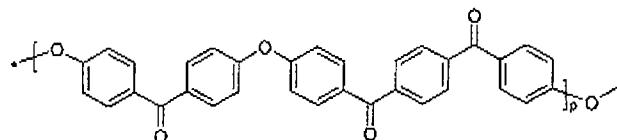
le polymère XXI fait partie de la famille des poly(arène éther sulfone) et est connu commercialement sous le nom de poly(bisphénol A PAES)

15



le polymère XXII est connu commercialement sous le nom de poly(éther cétone éther cétone cétone) ou poly(ether

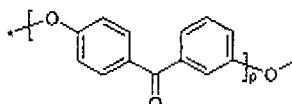
20 ketone ether ketone ketone) ou PEKEKK



(XXII)

le polymère XXIII est connu commercialement sous le nom de poly(éther cétoné) ou poly(ether ketone) ou PEK

5

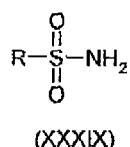


(XXIII)

Cette liste de polymères n'est pas limitative puisqu'il existe un grand nombre d'autres polymères commercialement disponibles ou pas dans les familles des poly(aryl éther cétoné), poly(aryl éther sulfone). Selon l'invention, les polymères préférés en raison de leur grande disponibilité sont le PEEK, le PEK, le PES, le PEKK et le PEKEKK.

15 La chlorosulfonation est réalisée à une température comprise entre 0° et 80° C avec 1 à 10 équivalents d'acide chlorosulfonique, 1 à 30 équivalents de chlorure de thionyle, 1 à 10 équivalents d'un amide préférentiellement le *N,N*-diméthylformamide, avec ou sans 20 solvant. Les solvants préférés selon l'invention sont le THF, le méthylTHF, le dichlorométhane, le dichloroéthane. La chlorosulfonation de certains polymères peut conduire à des mélanges de nombreux isomères. Cela est particulièrement vrai pour le polymère XXII ou PEKEKK. 25 Les polymères chlorosulfonés XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV et XXXVI sont donnés à titre d'exemple. D'autres isomères peuvent être formés durant la chlorosulfonation.

2) dans une deuxième étape, on fait réagir sur les polymères de formules XXIV, XXV, XXVI, XVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII avec un sulfonamide de formule XXXIX en milieu 5 solvant.



dans laquelle :

- 10 - R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :
- un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 30 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, 15 perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;
 - un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;
 - 20 • un groupement aryle ou polyaryliques éventuellement substitués par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;
- 25 - m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl possédant un sel de bis(sulfonyl)imidure greffé. Ce pourcentage varie entre 50 et 100%, préférentiellement entre 90 et 100%, en présence d'une base lithiée ou sodée.
- 30 A titre d'exemple non limitatif de sulfonamides pouvant être utilisés dans l'invention, nous citerons le

méthanesulfonamide, l'éthanesulfonamide, le
 propanesulfonamide, le butanesulfonamide, le 1-
 decanesulfonamide, le 1-dodecanesulfonamide, le (7,7-
 diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-
 5 yl)méthanesulfonamide, le ((1R)-7,7-diméthyl-2-
 oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthanesulfonamide, le (1S)-
 (7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-
 yl)méthanesulfonamide, cyclohexylméthanesulfonamide,
 le benzènesulfonamide, les toluènesulfonamide, les
 10 naphtalènesulfonamides, les
 trifluorobenzènesulfonamides, le 3,5-
 bis(trifluoro)benzenesulfonamide, le 2,5-
 bis(trifluorométhyl)benzènesulfonamide, 4-
 cyanobenzenesulfonamide 1,1,2,2,2-
 15 pentafluoroéthanesulfonamide, le
 nonafluorobutanesulfonamide, le
 pentafluorobenzènesulfonamide, 2,3,5,6-
 tétrafluorobenzènesulfonamide, 4-
 fluorobenzènesulfonamide, le 2,4-
 20 difluorobenzensulfonamide, 3,5-
 difluorobenzènesulfonamide, 2,3,4,5,6-
 pentafluorobenzènesulfonamide, 4-
 (trifluorométhyl)benzènesulfonamide, 3-
 (trifluorométhyl)benzènesulfonamide, 2-
 25 (trifluorométhyl)benzènesulfonamide, 4-
 methylbenzènesulfonamide, le 1-naphtalènesulfonamide, le
 2-naphtalènesulfonamide, le 3,5-
 difluorophenylmethanesulfonamide, le 4-
 fluorophenylmethanesulfonamide, le 3-
 30 trifluorométhylphénylmethanesulfonamide, le 4-
 trifluorométhylphénylmethanesulfonamide, le 2,5-
 dimethylphénylmethanesulfonamide, le 2-
 phénylethanesulfonamide, le 4-méthoxybenzènesulfonamide,

le 4-n-butylbenzènesulfonamide, le 4-t-butylbenzènesulfonamide, le 4-butoxybenzènesulfonamide, le 2-fluoro-5-(trifluoromethyl)benzènesulfonamide, le 4-éthylbenzènesulfonamide.

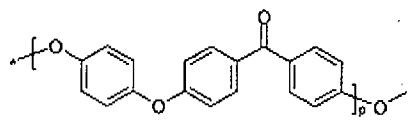
5 Les bases lithiées ou sodées sont choisies préférentiellement parmi la lithine, la soude, le méthylate de lithium, le méthylate de sodium, l'éthylate de lithium, l'éthylate de sodium, l'isopropylate de lithium, l'isopropylate de sodium, le tertiobutylate de 10 lithium, le tertiobutylate de sodium, l'hydrure de lithium, l'hydrure de sodium, le n-butyllithium, le n-butylsodium, le s-butyllithium, le diisopropylamidure de lithium, le tert-butyllithium, le méthyllithium le phényllithium, le phénlysodium, le benzyllithium, le 15 benzylsodium, le dimsylate de lithium, le dimesylate de sodium, le carbonate de lithium, le carbonate de sodium, l'acétate de lithium, l'acétate de sodium. Les bases préférées sont celles qui ne forment pas d'eau lors de la réaction.

20 Les solvants utilisés pour la réaction de condensation du sulfonamide de formule XXXIX avec les polymères chlorosulfonés de formules XXIV, XXV, XXVI, XVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII sont des solvants aprotiques 25 polaires. Les solvants préférés sont le THF, le méthylTHF, le dioxane, le dichlorométhane et le dichloroéthane, le diméthylsulfoxyde.

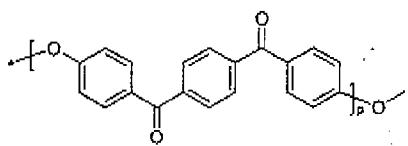
30 Selon une seconde variante, les polymères de formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV peuvent être obtenus :

1) en réalisant dans une première étape la chlorosulfonation d'un polymère de formules XVI, XVII,

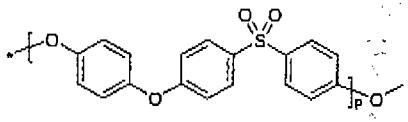
XVII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII par un mélange d'acide chlorosulfonique, de chlorure de thionyle et d'un formamide selon un mode opératoire optimisé.



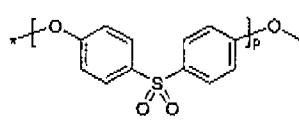
5



(XVII)

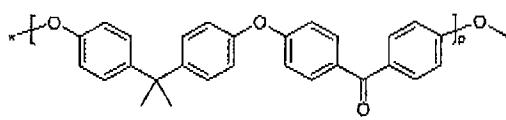


(XVIII)

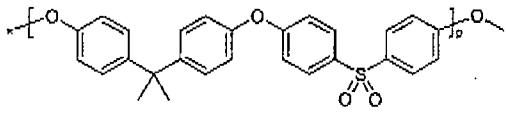


(XIX)

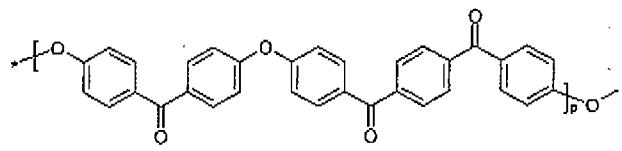
10



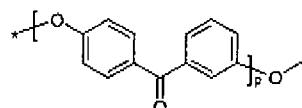
(XX)



(XXI)



(XXII)

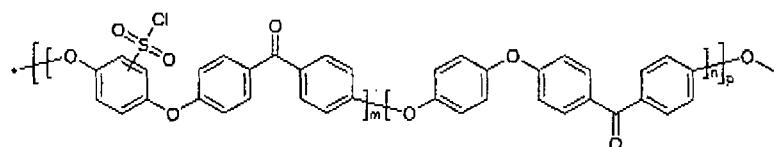


(XXIII)

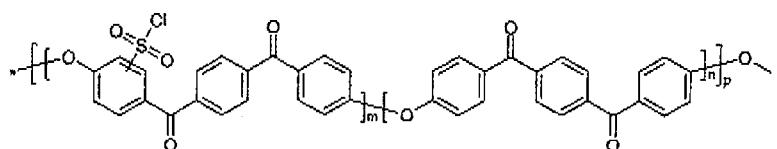
5 dans lesquelles

—p représente le nombre d'unités polymériques du polymère; p varie de 40 à 300, préférentiellement entre 60 et 200,

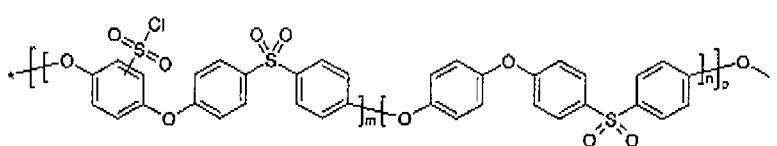
pour obtenir les polymères de formules XXIV, XXV,
10 XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII,
XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII



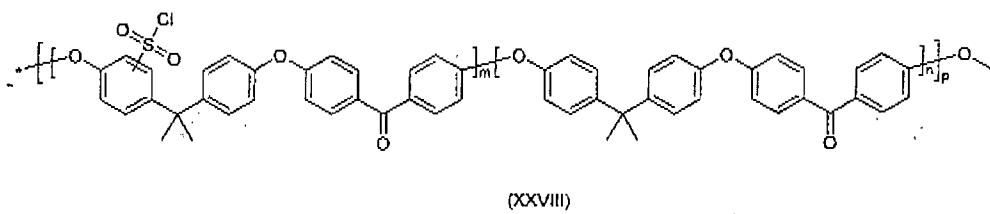
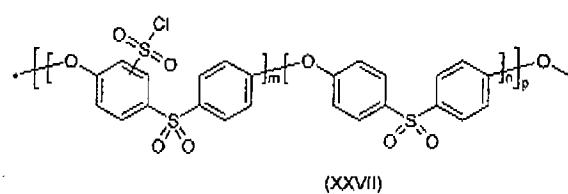
(XXIV)



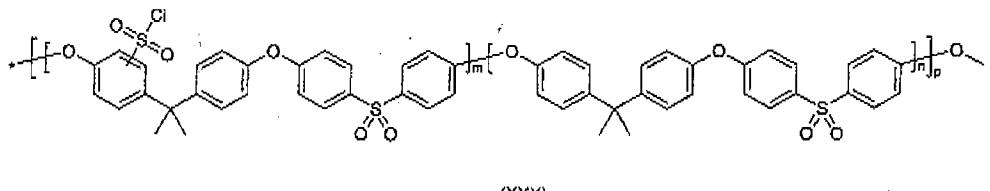
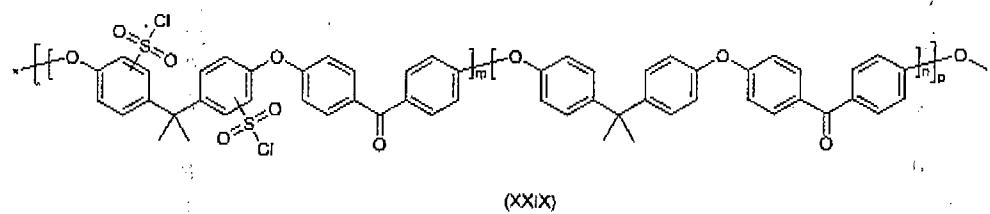
(XXV)



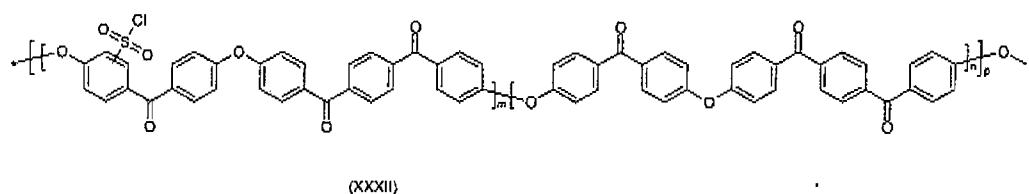
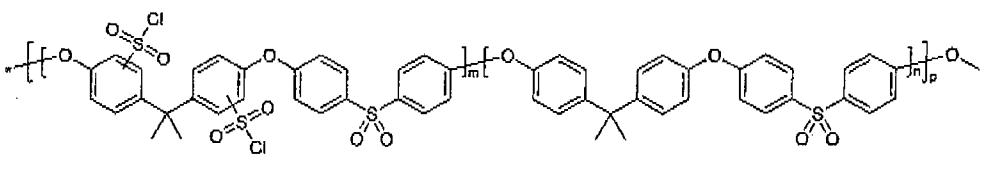
(XXVI)

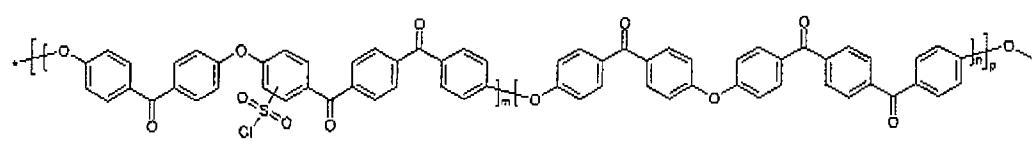


5

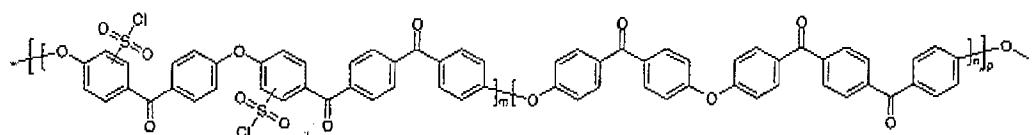


10



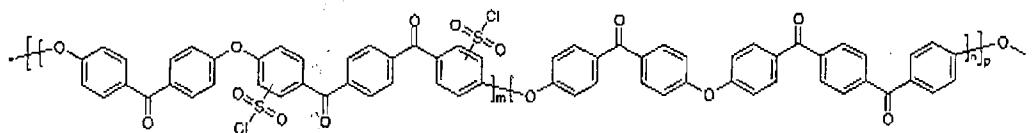


(XXXIII)

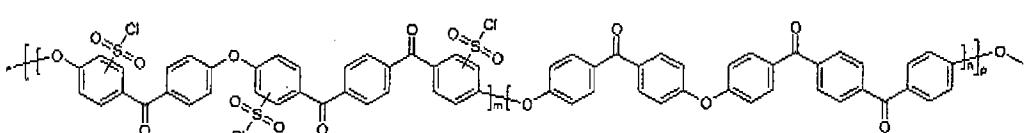


(XXXIV)

5

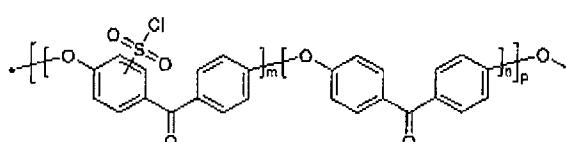


(XXXV)

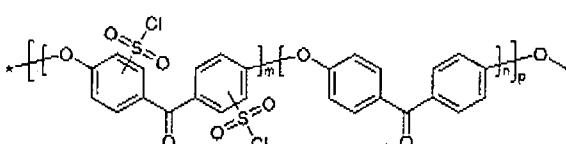


(XXXVI)

10



(XXXVII)



(XXXVIII)

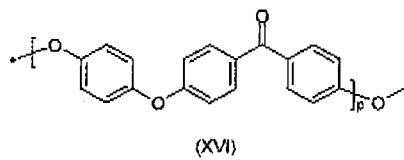
dans lesquelles :

- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné. Ce pourcentage varie entre 50 et 100%, préférentiellement entre 90 et 100%.

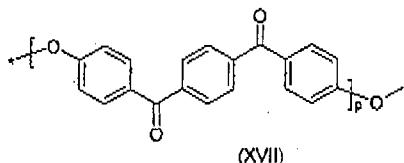
5 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif dioxoaryle non fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné. Ce pourcentage varie entre 0 et 50%, préférentiellement entre 0 et 10%,

10 - p représente le nombre d'unités polymériques du polymère; p varie de 40 à 300, préférentiellement entre 60 et 200.

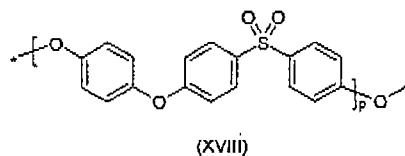
15 Les polymères de départ sont des produits commerciaux. Le polymère de formule XVI est connu commercialement sous le nom de poly(éther éther cétone) ou poly ether ether ketone ou PEEK



le polymère XVII est connu commercialement sous le nom de 20 poly(éther cétone cétone) ou poly ether ketone ketone ou PEKK

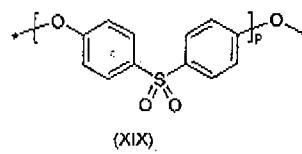


25 le polymère XVIII est connu commercialement sous le nom de poly(ether ether sulfone) ou PEES



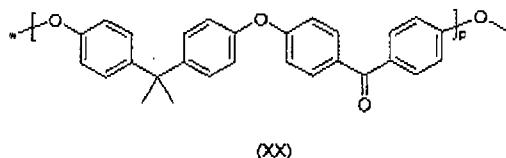
le polymère XIX est connu commercialement sous le nom de poly(ether sulfone) ou PES

5



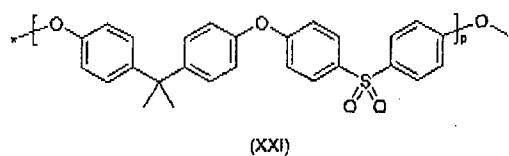
le polymère XX fait partie de la famille des poly(arène éther cétone) et est connu commercialement sous le nom de poly(bisphénol A PAEK)

10



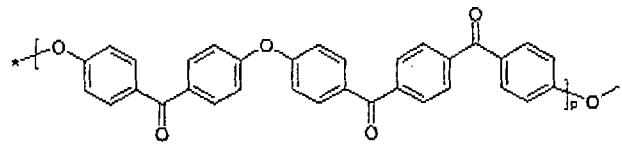
le polymère XXI fait partie de la famille des poly(arène éther sulfone) et est connu commercialement sous le nom de poly(bisphénol A PAES)

15



le polymère XXII est connu commercialement sous le nom de poly(éther cétone éther cétone cétone) ou poly(ether

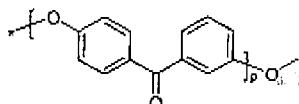
20 ketone ether ketone ketone) ou PEKEKK



(XXIII)

le polymère XXIII est connu commercialement sous le nom de poly(éther cétone) ou poly(ether ketone) ou PEK

5



(XXIII)

Cette liste de polymères n'est pas limitative puisqu'il existe un grand nombre d'autres polymères commercialement disponibles ou pas dans les familles des poly(aryl éther cétone), poly(aryl éther sulfone). Selon l'invention, les polymères préférés en raison de leur grande disponibilité sont le PEEK, le PEK, le PES, le PEKK et le PEKEKK.

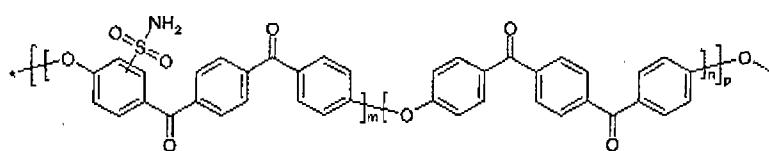
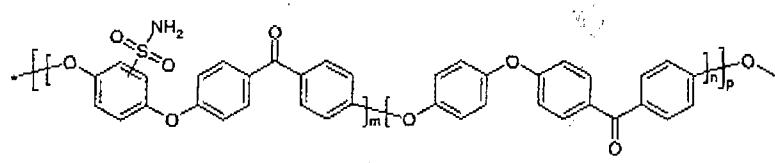
15

La chlorosulfonation est réalisée à une température comprise entre 0° et 80° C. Par rapport aux motifs oxoaryles ou dioxoryles à chlorosulfonier, on introduit avec 1 à 10 équivalents d'acide chlorosulfonique, 1 à 30 équivalents de chlorure de thionyle, 1 à 10 équivalents 20 d'un amide préférentiellement le *N,N*-diméthylformamide, avec ou sans un solvant. Les solvants préférés selon l'invention sont le THF, le méthylTHF, le dichlorométhane, le dichloroéthane. La chlorosulfonation de certains polymères peut conduire à des mélanges de nombreux isomères. Cela est particulièrement vrai pour le polymère XXII ou PEKEKK. Les polymères chlorosulfonés XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV et XXXVI sont données à

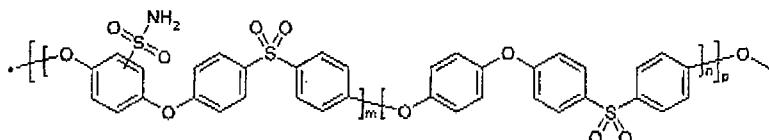
titre d'exemple. D'autres isomères peuvent être formés durant la chlorosulfonation.

2) dans un deuxième étape, on fait réagir sur les polymères de formules XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, 5 XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII en solution de l'ammoniac gaz ou une solution d'ammoniac pour obtenir les polymères de formules XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV,

10

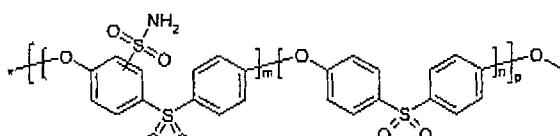


(XLI)

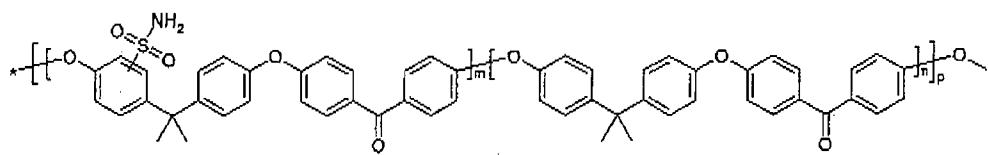


(XLII)

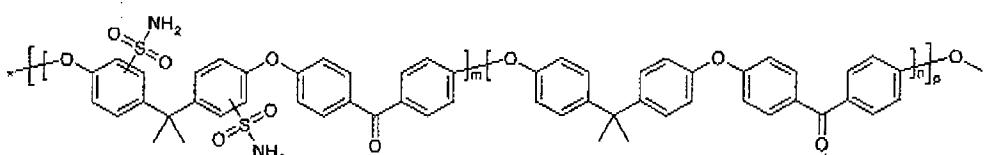
15



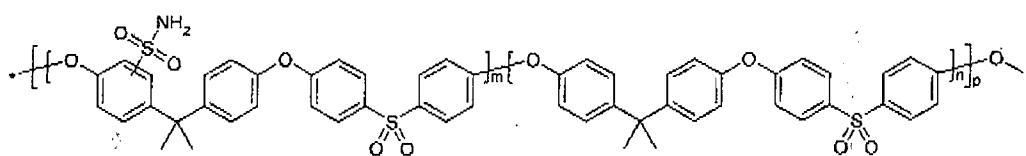
(XLIII)



(XLIV)

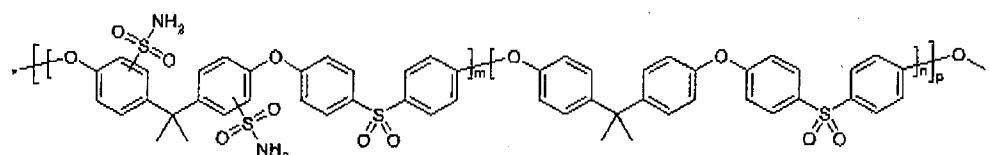


(XLV)

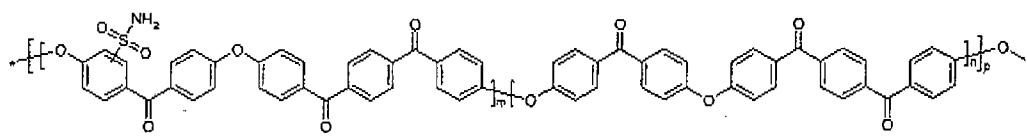


5

(XLVI)

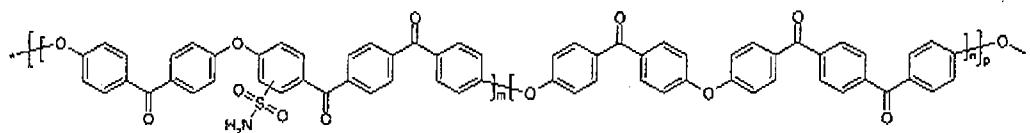


(XLVII)

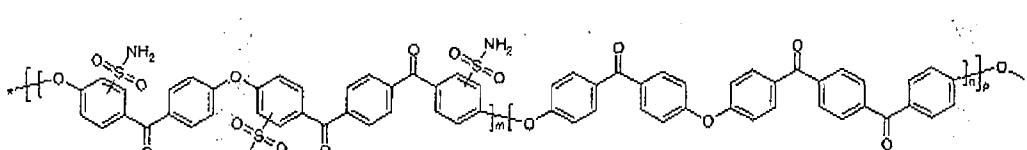
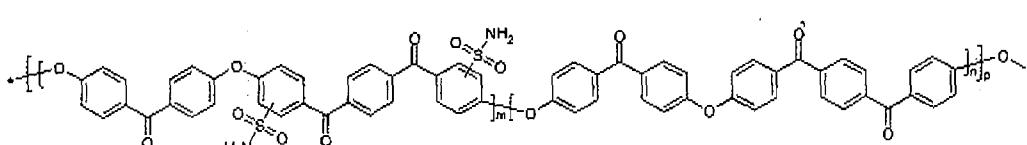
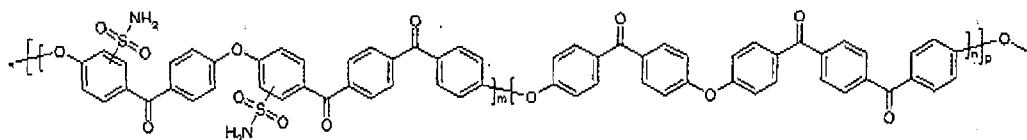


(XLVIII)

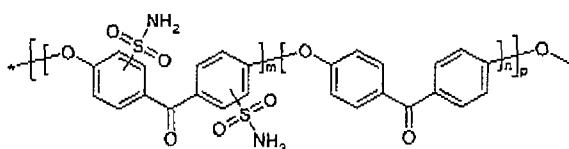
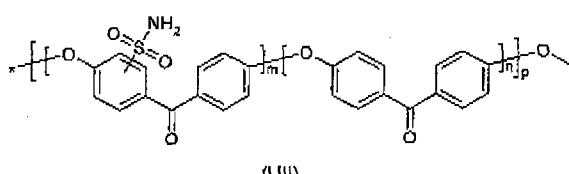
10



(XLIX)



5



10

dans lesquelles :

- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisé possédant une fonction sulfonamide. Ce pourcentage varie

15 entre 50 et 100%,

- n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle non fonctionnalisé

par une fonction sulfonamide. Ce pourcentage varie entre 0 et 50%,

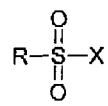
- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère; p varie de 40 à 300, préférentiellement entre 5 60 et 200.

Pour réaliser cette réaction avec l'ammoniac, les polymères sont solubilisés dans un solvant tel qu'un éther, un halogénoalcane, un aromatique. L'ammoniac est introduit sous forme de gaz ou de solution dans un solvant de type éther, un halogénoalcane, un aromatique.

Les solvants préférés sont le dichlorométhane, le 1,2-dichloroéthane, le THF, le méthylTHF, le diisopropyl éther, le diéthyl éther, l'anisole, le méthanol, le dioxane, l'isopropanol. L'amination des polymères avec l'ammoniac est réalisée à une température comprise entre -20 et 60 °C. Par rapport au nombre de fonction chlorosulfonyle du polymère de formules XXIV, XXV, XXVI, XVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII, on introduit 2 à 12 équivalents d'ammoniac, préférentiellement 2 à 5 équivalents d'ammoniac. Les essais sont effectués à une température comprise entre -20°C et 60°C, de manière préférentielle entre 0 et 30 °C.

Les polymères de formules XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV sont des intermédiaires nouveaux.

3) dans un troisième temps, on fait réagir sur les polymères de formules XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV, un halogénure de sulfonyle de formule LV,



(LV)

dans laquelle :

- X représente un atome de fluor ou de chlore ou de bromé ou un groupe trifluorométhanesulfonyle ou alkylsulfonyle ou arylsulfonyle;

- R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :

- un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 30 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;
- un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;
- un groupement aryle ou polyaryliques éventuellement substitués par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;

en présence d'une base lithiée ou sodée à une température comprise entre 0 et 80 °C, préférentiellement entre 20 et 60 °C en milieu solvant.

De manière préférentielle, on choisira comme groupement R de l'halogénure de sulfonyle (LV) un groupement alkyle ayant de 1 à 10 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle ; un groupement cycloalkyle ; un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ; un groupement

aryle ou polyarylique éventuellement substitué par des chaînes alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions alcoxy, nitriles, des fonctions alkylsulfonyle, par un ou des atomes de fluor.

5 De manière très préférentielle, l'halogénure est choisi parmi les chlorures, bromures et fluorures de méthyle, éthyle, propyle, cyclopropyle, butyle, 1-décyle, 1-dodécyle, 1-hexanedécyl, 1-octyldécyle, (7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, ((1R)-7,7-
10 diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, (1S)- (7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, cyclohexyleméthyle, trifluorométhyle, phényle, tolyle, naphtyle, 4-trifluorométhylphényle, 3,5-bis(trifluorométhyl)phényle, trifluorophenyle, 4-
15 cyanophényle, 1,1,2,2,2-pentafluoroéthanyle, nonafluorobutyle, pentafluorophényle, 2,3,5,6-tétrafluorophényle, 4-fluorophényle, 2,4-difluorophényle, 3,5-difluorophényle, 2,3,4,5,6-pentafluorophényle, 4-(trifluorométhyl)phényle, 3-(trifluorométhyl)phényle, 2-
20 (trifluorométhyl)phényle, 4-méthylphényle, 1-naphtyle, 1-2-naphtyle, 3,5-difluorobenzyle, 4-fluorobenzyle, 3-trifluorométhylbenzyle, 4-trifluorométhylbenzyle, 2,5-diméthylbenzyle, 2-phényléthyle, 4-méthoxyphényle, 4-n-butylphényle, 4-t-butylphényle, 4-butoxyphényle, 2-
25 fluoro-5-(trifluorométhyl)phényle, 4-éthylphényle

Les bases lithiées ou sodées sont choisies préférentiellement parmi la lithine, la soude, le méthylate de lithium, le méthylate de sodium, l'éthylate de lithium, l'éthylate de sodium, l'isopropylate de lithium, l'isopropylate de sodium, le tertiobutylate de lithium, le tertiobutylate de sodium, l'hydrure de lithium, l'hydrure de sodium, le n-butyllithium, le n-butyllsodium, le s-butyllithium, le diisopropylamidure de

lithium, le tert-butyllithium, le méthyllithium le phényllithium, le phénylsodium, le benzyllithium, le benzylsodium, le dimsylate de lithium, le dimesylate de sodium, le carbonate de lithium, le carbonate de sodium, 5 l'acétate de lithium, l'acétate de sodium. Les bases préférées sont celles qui ne forment pas d'eau lors de la réaction.

Les solvants préférés sont le dichlorométhane, le 1,2-dichloroéthane, le THF, le méthylTHF, le diisopropyl 10 éther, le DMSO.

A titre d'exemple non limitatif d'agents de sulfonylation pouvant être utilisés dans l'invention, nous citerons le chlorure de 4-biphénylesulfonyle, 4-chlorobenzènesulfonyle, le chlorure de méthanesulfonyle, 15 le chlorure d'éthanesulfonyle, le chlorure de 3-fluorobenzènesulfonyle, le chlorure de 4-fluorosulfonyle, le chlorure de 4-butylbenzènesulfonyle, le chlorure de 2-naphtalènesulfonyle, le chlorure de trifluorométhanesulfonyle, le chlorure de 2,3,5,6- 20 tétrafluorobenzènesulfonyle, le chlorure de 4-fluorobenzènesulfonyle, le chlorure de 3,5-difluorobenzènesulfonyle, le chlorure de 2,3,4,5,6-pentafluorobenzènesulfonyle, le chlorure de 4-cyanobenzènesulfonyle, le chlorure de 4-nitrobenzènesulfonyle, le chlorure de 4-(trifluorométhyl)benzènesulfonyle, le chlorure de 3-(trifluorométhyl)benzènesulfonyle, le chlorure de 2-(trifluorométhyl)benzènesulfonyle, le fluorure de trifluorométhanesulfonyle, le fluorure de 30 pentaéthanesulfonyle, le fluorure de nonafluorobutanesulfonyle, le bromure de méthanesulfonyle, l'anhydride triflique, l'anhydride

méthanesulfonique, le bromure de 4-
méthylbenzènesulfonyle.

Toutes les réactions sont réalisées préférentiellement avec des solvants anhydres, de 5 préférence fraîchement distillés, et sous atmosphère inerte et anhydre. On entend par atmosphère anhydre une atmosphère sous courant d'azote ou d'argon.

Le procédé développé par la demanderesse met en œuvre des produits peu onéreux et conduit à des 10 électrolytes compatibles avec les attentes du marché et dont les performances sont supérieures ou égales aux meilleurs produits.

De manière surprenante et inattendue, il a été constaté que les polymères de formules I, II, III, IV, 15 V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV étaient particulièrement filmogènes ce qui est un net avantage pour l'application visée. Ils peuvent être utilisés pour former des films d'une épaisseur comprise entre 10 µm et 200 µm, qui présentent une bonne résistance mécanique. En 20 pratique, ces films peuvent être manipulés par un opérateur sans être déchirés. On notera que les polymères I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV ne sont pas réticulés dans les films obtenus. Ces polymères selon l'invention sont en effet 25 suffisamment rigides pour l'obtention de films mécaniquement résistants sans réticulation. Les films sont préparés dans des solvants anhydres, de préférence le DMSO.

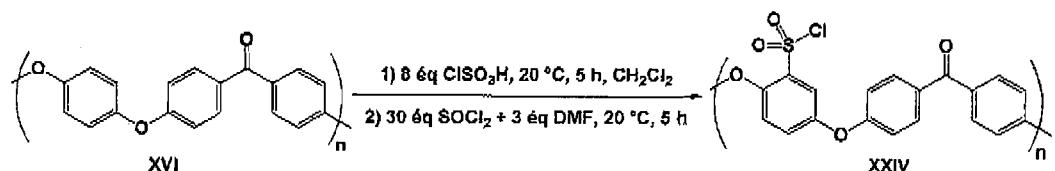
Ainsi, des films des polymères de formules I, II, 30 III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV peuvent être facilement obtenus par évaporation d'une solution de polymère déposée sur une surface d'un matériau tel que du verre, du téflon, du plastique.

L'évaporation est réalisée à une température comprise entre 20 et 80°C. L'évaporation du solvant est réalisée par chauffage, par balayage d'un gaz inerte ou par mise sous pression réduite.

5 Les films des polymères de formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XIII, XIV et XV sont de très bons électrolytes. Les conductivités obtenues sont comprises entre 10^{-8} et 2×10^{-3} S/cm en milieu solvant et sans solvant. Les films des polymères 10 de formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV se caractérisent par une très grande plage d'utilisation au niveau des températures allant de 20 à 100 °C. On notera que les polymères selon l'invention ne présentent pas de motifs 15 polyoxyéthylèneglycol. Or, il est connu que ces motifs sont un facteur favorable à la conductivité des ions lithium, et il n'était pas évident, qu'avec des polymères ne contenant pas de motifs polyoxyéthylèneglycols, ni d'ailleurs, nécessairement, de fluor, des conductivités 20 aussi importantes puissent être obtenues.

Les exemples figurant ci-après sont présentés à titre illustratif et non limitatif de l'objet de la présente invention.

25 **Exemple 1 - Chlorosulfonation du PEEK. Préparation du polymère XXIV**



30 Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on pèse directement 1,0 g de PEEK (XVI), puis on ajoute 160 mL de dichlorométhane distillé de

manière à avoir une concentration molaire en PEEK (XVI) de 0,022 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

5 L'acide chlorosulfonique (3,24 g, 8 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques du PEEK (XVI)) est introduit à l'aide d'une seringue (1,85 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 5 h. En fin de 10 réaction, on observe la formation d'un composé visqueux orange. Le surnageant est éliminé en prenant soin de manipuler sous flux d'azote.

15 On introduit ensuite le chlorure de thionyle (12,29 g, 30 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques du PEEK (XVI)) à l'aide d'une seringue (7,50 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Puis on ajoute le *N,N*-diméthylformamide (0,76 g, 3 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques du PEEK (XVI)) à l'aide d'une seringue (0,81 mL) en prenant soin 20 de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est de nouveau agité à 20 °C pendant 5 h, puis on ajoute 40 mL de THF distillé. En fin de réaction, on observe une solution orange.

25 La solution orange est précipitée dans du propan-2-ol (250 mL), un précipité blanc se forme. Le solide est filtré, puis lavé avec 2 fois 50 mL de propan-2-ol et 2 fois 50 mL d'acétonitrile, puis séché pendant une nuit sous vide (1.10^{-2} mbar).

30 Le spectre RMN ^1H réalisé dans le DMSO-D6 (^1H NMR (200 MHz) δ 7,92 - 7,69 (m, 4H), 7,50 (d, J = 2,7 Hz, 1H), 7,36 - 6,83 (m, 6H)) confirme la structure attendue. L'intégration du pic à 7,50 ppm en RMN ^1H nous permet de connaître le taux de chlorosulfonation du PEEK (XVI). Le

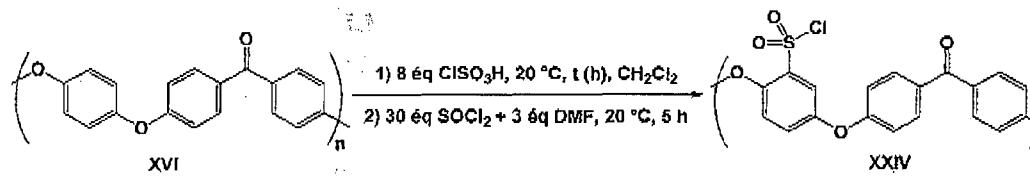
taux de chlorosulfonation des motifs di-oxoaryle est de 100%.

Le rendement pondéral en polymère PEEKSO₂Cl (XXIV) est de 98% par rapport au PEEK (XVI) engagé.

5

Exemple 2-6 Préparation du polymère XXIV avec différent taux de fonctionnalisation

10 Selon le protocole décrit dans l'exemple 1 les polymères suivants ont été préparés :

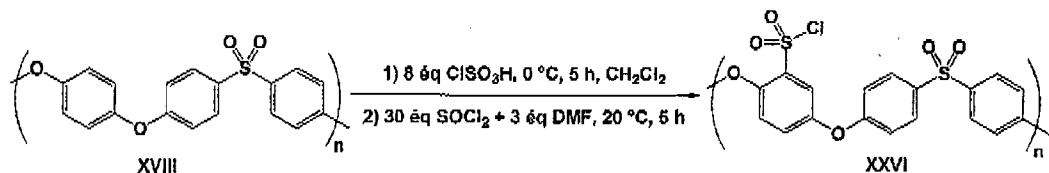


Les différences avec le protocole décrit dans l'exemple 1 sont :

- 15 - la masse de PEEK de départ
 - le temps de réaction de la première étape

Exemple	m _{PEEK} (g)	t (h)	Taux de fonctionnalisation (%)	Rendement massique (%)
3	2	4	81	93
5	5	15	96	96
6	10	15	99	96

20 **Exemple 7 - Chlorosulfonation du PEES. Préparation du polymère XXVI**



Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on pèse directement 1,0 g de PEES (XVIII), 5 puis on ajoute 160 mL de dichlorométhane distillé de manière à avoir une concentration molaire en PEES (XVIII) de 0,019 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

10 L'acide chlorosulfonique (2,88 g, 8 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques du PEES (XVIII)) est introduit à l'aide d'une seringue (1,64 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est agité à 0 °C pendant 5 h. En fin de 15 réaction, on observe la formation d'un composé visqueux brun. Le surnageant est éliminé en prenant soin de manipuler sous flux d'azote.

On introduit ensuite le chlorure de thionyle (10,93 g, 30 équivalents par rapport au nombre d'unités 20 polymériques du PEES (XVIII)) à l'aide d'une seringue (6,6 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Puis on ajoute le *N,N*-diméthylformamide (0,76 g, 3 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques 25 du PEES (XVIII)) à l'aide d'une seringue (0,68 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est de nouveau agité à 20 °C pendant 5 h, puis on ajoute 15 mL de CH₂Cl₂ distillé. En fin de réaction, on observe une solution brune.

La solution brune est précipitée dans du propan-2-ol (250 mL), un précipité blanc se forme. Le solide est 30

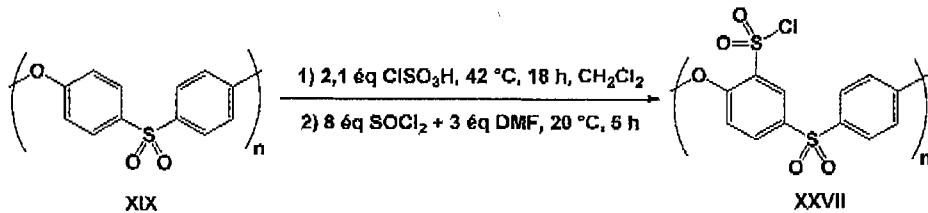
filtré, puis lavé avec 2 fois 50 mL de propan-2-ol et 2 fois 50 mL d'acétonitrile, puis séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

Le spectre RMN ¹H réalisé dans le DMSO-D6 (¹H NMR (200 MHz) δ 7,91 (ddd, J = 18,6, 8,8, 2,9 Hz, 4H), 7,44 (s, 1H), 7,18 (d, J = 7,2 Hz, 4H), 6,99 (d, J = 7,3 Hz, 2H) confirme la structure attendue.

L'intégration du pic à 7,44 ppm en RMN ¹H nous permet de connaître le taux de chlorosulfonation du PEES (XVIII). Le taux de chlorosulfonation des motifs di-oxoaryle est de 100%.

Le rendement pondéral en polymère PEESO₂Cl (XXVI) est de 93 % par rapport au PEES (XVIII) engagé.

15 Exemple 8 - Chlorosulfonation du PES. Préparation du polymère XXVII



Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on pèse directement 0,5 g de PES (XIX), puis 20 on ajoute 80 mL de dichlorométhane distillé de manière à avoir une concentration molaire en PES (XIX) de 0,027 M, après 1 h sous agitation à 20 °C, le PES (XIX) est solubilisé. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous 25 atmosphère d'azote.

L'acide chlorosulfonique (0,527 g, 2,1 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques du PES (XIX)) est introduit à l'aide d'une seringue (0,30 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange

réactionnel est agité à 42 °C pendant 18 h. En fin de réaction, on observe la formation d'un composé visqueux jaune. Le surnageant est éliminé en prenant soin de manipuler sous flux d'azote.

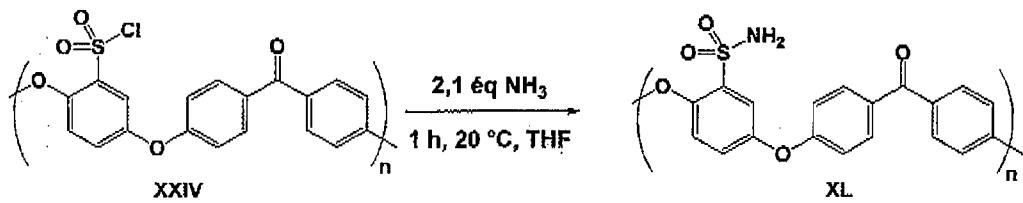
5 On introduit ensuite le chlorure de thionyle (2,03 g, 8 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques du PES (XIX)) à l'aide d'une seringue (1,24 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Puis 10 on ajoute le *N,N*-diméthylformamide (0,47 g, 3 équivalents par rapport au nombre d'unités polymériques du PES (XIX)) à l'aide d'une seringue (0,50 mL) en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est 15 de nouveau agité à 20 °C pendant 5 h, puis on ajoute 15 mL de CH_2Cl_2 distillé. En fin de réaction, on n'observe une solution jaune.

La solution jaune est précipitée dans du propan-2-ol (80 mL), un précipité blanc se forme. Le solide est filtré, puis lavé avec 2 fois 20 mL de propan-2-ol et 3 fois 20 mL d'acetonitrile, puis séché pendant une nuit 20 sous vide (1.10^{-2} mbar).

Le spectre RMN ^1H réalisé dans DMSO-D_6 (^1H NMR (200 MHz) δ 8,29 (s, 1H), 7,92 (s, 3H), 7,19 (s, 3H)) confirme la structure attendue. L'intégration du pic à 8,29 ppm en RMN ^1H nous permet de connaître le taux de 25 chlorosulfonation du PES (XIX). Le taux de chlorosulfonation des motifs oxoaryle est de 100%.

Le rendement pondéral en polymère PESSO_2Cl (XXVII) est de 98% par rapport au PES (XIX) engagé.

30 **Exemple 9 -Préparation du polymère XL : PEEKSO₂NH₂**



Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,300 g de PEEKSO₂Cl (XXIV) préparé selon l'exemple 1, dans 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à 5 avoir une concentration molaire en PEEKSO₂Cl (XXIV) de 0,078 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

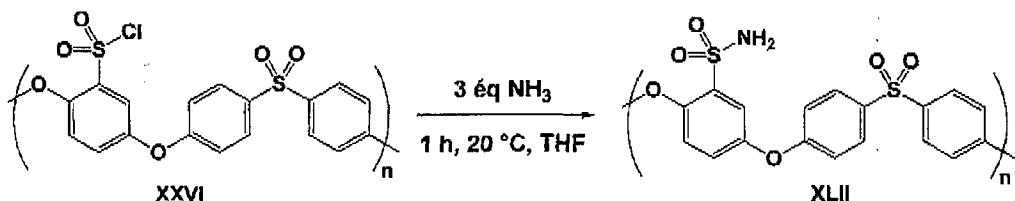
10 Cette solution est ajoutée lentement sur une solution d'ammoniac (4,2 mL, $[C] = 0,5$ M dans le THF, 2,1 équivalents par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV)) dans 10 mL de tétrahydrofurane à 0 °C, puis retour à 20 °C. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe la formation d'un précipité blanc.

Le mélange réactionnel est filtré et le solide est lavé avec 2 fois 10 mL de tétrahydrofurane. Le solvant du filtrat est évaporé à l'évaporateur rotatif, puis le produit obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

Le spectre RMN ^1H réalisé dans le DMSO-D6 (^1H NMR (200 MHz) δ 8,07 - 7,90 (m, 4H), 7,65 - 7,29 (m, 5H), 7,29 - 7,13 (m, 4H)) confirme la structure attendue.

Le rendement pondéral en polymère PEEKSO₂NH₂ (XL) est de 96% par rapport au polymère PEEKSO₂Cl (XXIV) engagé.

Exemple 10 -Préparation du polymère XLII : PEESSO₂NH₂



Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,300 g de PEESO₂Cl (XXVI) préparé selon l'exemple 7, dans 17 mL de tétrahydrofurane distillé et 3 mL de *N,N*-diméthylformamide de manière à avoir une concentration molaire en PEESO₂Cl (XXVI) de 0,035 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

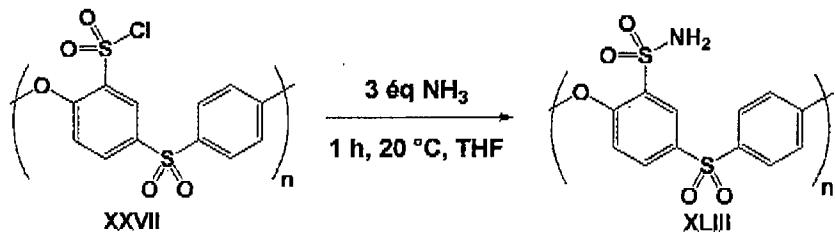
Cette solution est ajoutée lentement sur une solution d'ammoniac (8,7 mL, [C] = 0,5 M dans le THF, 3 équivalents par rapport au PEESO₂Cl (XXVI)) dans 10 mL de tétrahydrofurane à 0 °C, puis retour à 20 °C. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe une solution laiteuse.

Le mélange réactionnel est précipité dans le méthanol, puis après filtration, le solide obtenu est lavé avec 2 fois 10 mL d'acetonitrile, puis le produit obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

Le spectre RMN ¹H réalisé dans le DMSO-D6 ¹H NMR (200 MHz) δ 7,98 (dd, *J* = 8,7, 4,2 Hz, 4H), 7,63 – 7,30 (m, 5H), 7,21 (dd, *J* = 8,4, 4,7 Hz, 4H) confirme la structure attendue.

Le rendement pondéral en polymère PEESO₂NH₂ (XLII) est de 92 % par rapport au polymère PEESO₂Cl (XXVI) engagé.

Exemple 11 -Préparation du polymère XLIII : PEESO₂NH₂



Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,300 g de PESSO₂Cl (XXVII) préparé selon l'exemple 8, dans 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à 5 avoir une concentration molaire en PESSO₂Cl (XXVII) de 0,091 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

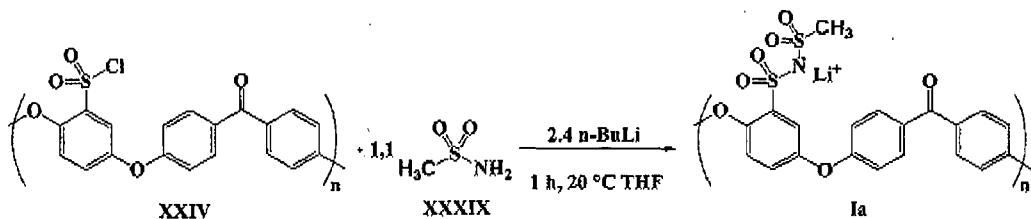
Cette solution est ajoutée lentement sur une
 10 solution d'ammoniac (10 mL, $[C] = 0,5$ M dans le THE, 3 équivalents par rapport au PESSO₂Cl (XXVII)) dans 10 mL de tétrahydrofurane à 0 °C, puis retour à 20 °C. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe la formation d'un précipité
 15 blanc.

Le mélange réactionnel est filtré et le solide est lavé avec 2 fois 10 mL de tétrahydrofurane. Le solvant du filtrat est évaporé à l'évaporateur rotatif, puis le produit obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

Le spectre RMN ^1H réalisé dans le DMSO-D6 (^1H NMR (200 MHz) δ 7,79 (s, 3H), 7,58 (s, 1H), 7,50 - 7,35 (m, 1H), 7,33 - 7,02 (m, 4H)) confirme la structure attendue.

Le rendement pondéral en PESSO₂NH₂ (XLIII) est de 98% par rapport au PESSO₂Cl (XXVII) engagé.

Exemple 12 -Préparation du polymère Ia avec $R=CH_3$ et $M=Li$



Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,200 g de PEEKSO₂Cl (XXIV) préparé selon l'exemple 1, 5 dans 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une concentration molaire en PEEKSO₂Cl (XXIV) de 0,052 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

10 Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on introduit successivement 0,054 g de méthanesulfonamide (CH₃SO₂NH₂ (XXXIX), 1,1 équivalents par rapport au nombre de motif SO₂Cl), 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une 15 concentration molaire en CH₃SO₂NH₂ (XXXIX) de 0,057 M et 0, 62 mL de n-BuLi ([C] = 2 M dans l'hexane, 2,4 équivalents par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV)) à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 20 15 min. On introduit ensuite la solution de PEEKSO₂Cl (XXIV) préalablement préparé à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. La réaction se poursuit à 20 °C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe un précipité blanc.

25 Le solvant est évaporé. Le solide obtenu est lavé avec 3 fois 10 mL de tétrahydrofurane, puis le produit obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

Le spectre RMN ^1H réalisé dans le DMSO-D6 (^1H NMR (200 MHz) δ 7,97 - 7,64 (m, 4H), 7,50 (s, 1H), 7,34 - 6,91 (m, 6H), 2,46 (s, 3H)) confirme la structure attendue.

5 Le spectre RMN du ^1H montre qu'il y a un groupement méthylsulfonamide par rapport au motif dioxoaryle à 2,46 ppm.

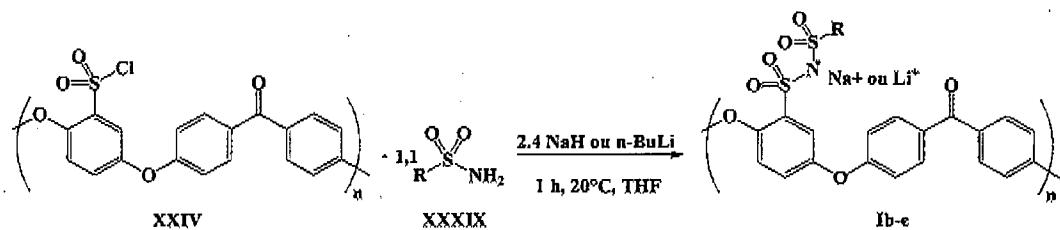
Le rendement pondéral en PEEKSO₂N⁺(Li⁺)SO₂CH₃ (Ia) est de 97% par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV) engagé.

10

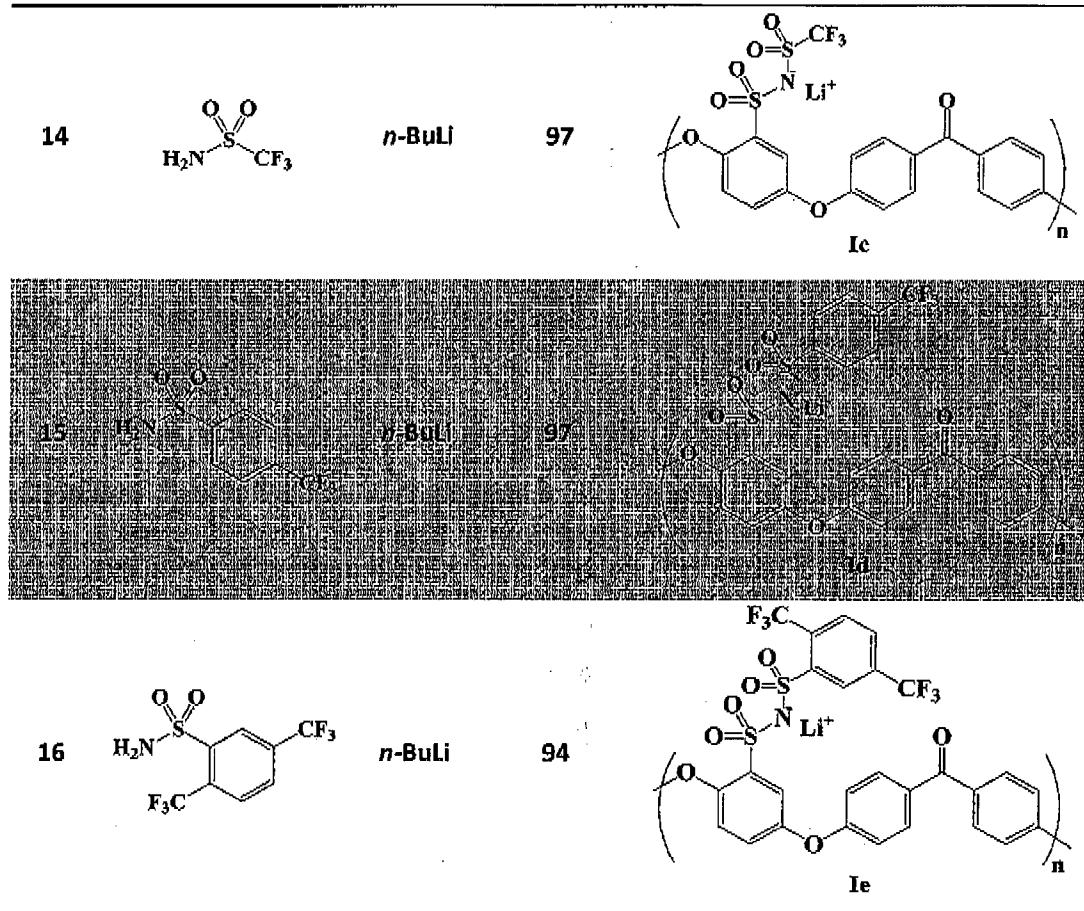
Exemples 13 à 16 - Préparation des polymères Ib - Ie avec différentes sulfonamides

Selon le protocole décrit dans l'exemple 12 les polymères suivants ont été préparés :

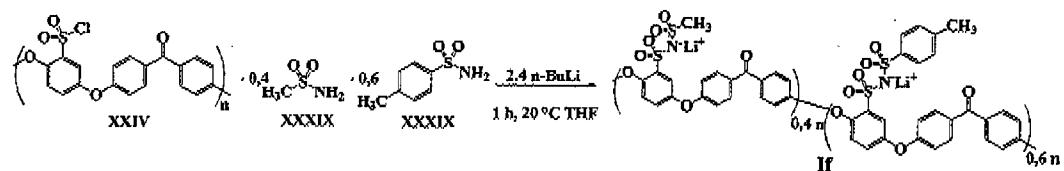
15



Exemple	Sulfonamides	Bases	Rendement (%)	Produits
13	RSO ₂ NH ₂	NaH	98	Ib
14	RSO ₂ NH ₂	NaH	98	Ib
15	RSO ₂ NH ₂	NaH	98	Ib
16	RSO ₂ NH ₂	NaH	98	Ib



Exemple 17 - Préparation du polymère If : bi-fonctionnalisé (Méthode 1)



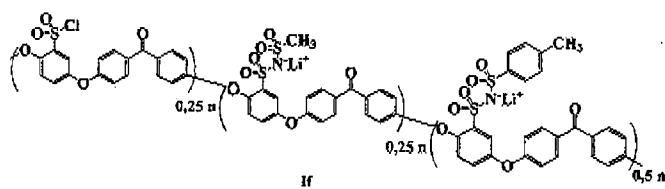
5

Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,200 g de PEEKSO₂Cl (XXIV) préparé selon l'exemple 1, dans 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une concentration molaire en PEEKSO₂Cl (XXIV) de 10 0,052 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on introduit successivement 0,0197 g de méthanesulfonamide ($\text{CH}_3\text{SO}_2\text{NH}_2$ (XXXIX)), 0,4 équivalents par rapport au nombre de motif SO_2Cl), 0,0531 g de p-toluenesulfonamide ($\text{CH}_3\text{PhSO}_2\text{NH}_2$ (XXXIX)), 0,6 équivalents par rapport au nombre de motif SO_2Cl), 10 mL de tétrahydrofurane distillé et 0,62 mL de *n*-BuLi ($[\text{C}] = 2$ M dans l'hexane, 2,4 équivalents par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV)) à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 15 min. On introduit ensuite la solution de PEEKSO₂Cl (XXIV) préalablement préparé à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. La réaction se poursuit à 20 °C pendant 30 min. En fin de réaction, on observe un précipité blanc.

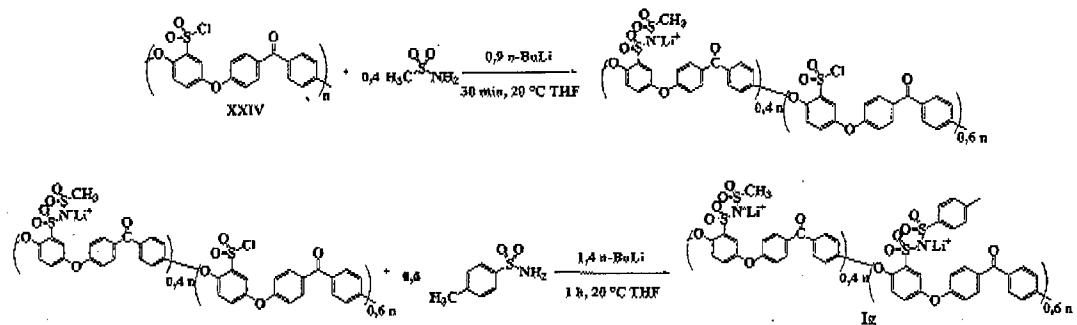
Le solvant est évaporé. Le solide obtenu est lavé avec 3 fois 10 mL de tétrahydrofurane et 2 fois 20 mL CH₃CN, puis le produit obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10^{-2} mbar).

Le spectre RMN ¹H réalisé dans le DMSO-D6 ¹H NMR (200 MHz) δ 7,91 - 7,66 (m, 4H), 7,57 - 7,41 (m, 2H), 7,31 - 6,92 (m, 7H), 2,43 (s, 0,75H), 2,27 (s, 1,5H), nous permet de déduire la structure suivante :



Le rendement pondéral en $\text{PEEK}(\text{SO}_2\text{Cl})_{0,25n}(\text{SO}_2\text{N}^-(\text{Li}^+)\text{SO}_2\text{CH}_3)_{0,25n}(\text{SO}_2\text{N}^-(\text{Li}^+)\text{SO}_2\text{PhCH}_3)_{0,5n}$ (If) est de 91% par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV) engagé.

Exemple 18 - Préparation du polymère Ig : bi-fonctionnalisé (Méthode 2)



5 Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,200 g de PEEKSO₂Cl (XXIV) préparé selon l'exemple 1, dans 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une concentration molaire en PEEKSO₂Cl (XXIV) de 0,052 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses 10 ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

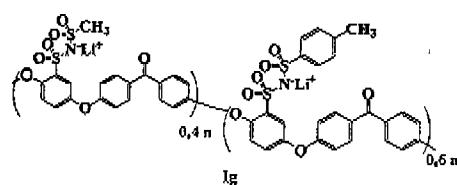
 Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on introduit successivement 0,0197 g de méthanesulfonamide (CH₃SO₂NH₂ (XXXIX), 0,4 équivalents par rapport au nombre de motifs SO₂Cl) et 10 mL de tétrahydrofurane distillé et 0, 26 mL de n-BuLi ([C] = 2 M dans l'hexane, 0,9 équivalents par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV)) à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est 15 agité à 20 °C pendant 15 min. On introduit ensuite la solution de PEEKSO₂Cl (XXIV) préalablement préparée à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. La réaction se poursuit à 20°C pendant 30 min.

25 On introduit ensuite successivement 0,0197 g de p-toluenesulfonamide (CH₃PhSO₂NH₂ (XXXIX), 0,6 équivalents par rapport au nombre de motif SO₂Cl) et 0, 36 mL de n-

BuLi ([C] = 2 M dans l'hexane, 1,4 équivalents par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV)) à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 15 min. On 5 introduit ensuite la solution de PEEKSO₂Cl (XXIV) préalablement préparé à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. La réaction se poursuit à 20°C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe un précipité blanc.

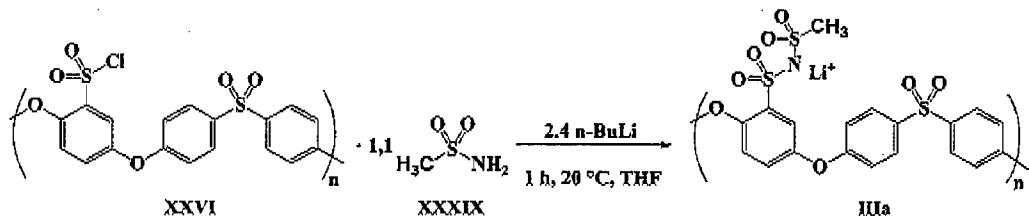
10 Le solvant est évaporé. Le solide obtenu est lavé avec 3 fois 10 mL de tétrahydrofurane, puis le produit obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

15 Le spectre RMN ¹H réalisé dans le DMSO-D6 ¹H NMR (200 MHz) δ 7,91 - 7,69 (m, 4H), 7,60 - 7,43 (m, 2,2H), 7,31 - 6,95 (m, 7,2H), 2,44 (s, 1,2H), 2,27 (s, 1,8H) confirme la structure attendue.



20 Le rendement pondéral en PEEK(SO₂N⁻(Li⁺)SO₂CH₃)_{0,4n}(SO₂N⁻(Li⁺)SO₂PhCH₃)_{0,6n} (Ig) est de 89 % par rapport au PEEKSO₂Cl (XXIV) engagé.

25 **Exemple 19 -Préparation du polymère IIIa avec R=CH₃ et M=Li**



Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,200 g de PEESO₂Cl (XXVI) préparé selon l'exemple 7, dans 9 mL de tétrahydrofurane distillé et 1 mL *N,N*-diméthylformamide distillé de manière à avoir une 5 concentration molaire en PEESO₂Cl (XXVI) de 0,052 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on introduit successivement 0,045 g de 10 méthanesulfonamide (CH₃SO₂NH₂ (XXXIX), 1,1 équivalents par rapport au nombre de motif SO₂Cl), 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une concentration molaire en CH₃SO₂NH₂ (XXXIX) de 0,0472 M et 0, 57 mL de *n*-BuLi ([C] = 2 M dans l'hexane, 2,4 15 équivalents par rapport au PEESO₂Cl (XXVI)) à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 15 min. On introduit ensuite la solution de PEESO₂Cl (XXVI) préalablement préparée à l'aide d'une seringue en 20 prenant soin de manipuler sous flux d'azote. La réaction se poursuit à 20 °C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe un précipité blanc.

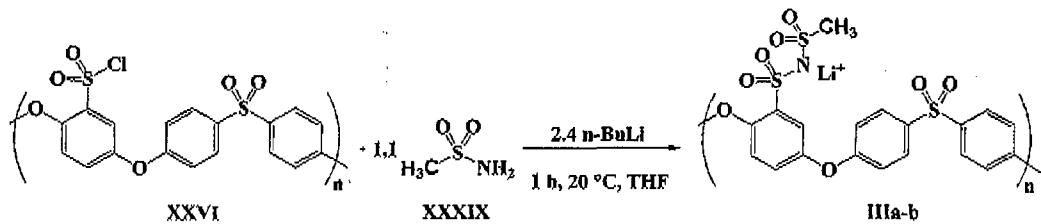
Le solvant est évaporé. Le solide obtenu est lavé avec 3 fois 10 mL de tétrahydrofurane, puis séché pendant 25 une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

Le spectre RMN ¹H réalisé dans le DMSO-D6 (¹H NMR (200 MHz) δ 8,05 - 7,78 (m, 4H), 7,44 (s, 1H), 7,33 - 6,90 (m, 6H), 2,44 (s, 3H)) confirme la structure attendue. Le spectre RMN du ¹H montre qu'il y a un 30 groupement méthylsulfonamide par rapport au motif dioxoaryle à 2,44 ppm.

Le rendement pondéral en PEESO₂N⁺(Li⁺)SO₂CH₃ (IIa) est de 97% par rapport au PEESO₂Cl (XXVI) engagé.

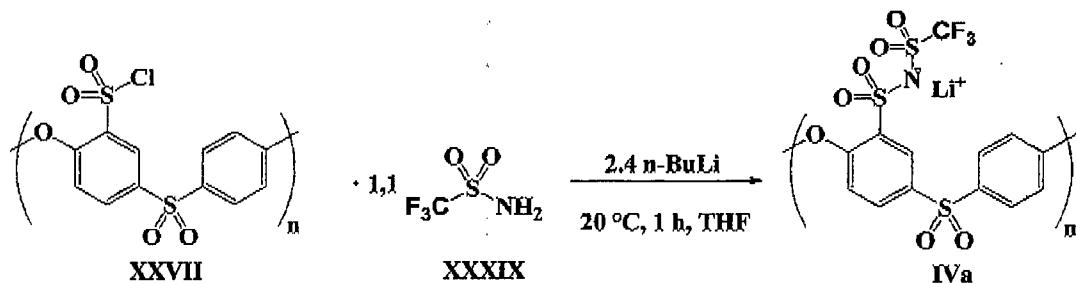
Exemples 20 - Préparation des polymères IIIa-b avec différentes sulfonamides

Selon le protocole décrit dans l'exemple 19 les polymères suivants ont été préparés :



Exemple	Sulfonamides	Bases	Rendement (%)	Produits
10	15	$n\text{-BuLi}$	97	IIIa
10	15	$n\text{-BuLi}$	98	IIIb

10 **Exemple 21 -Préparation du polymère IV avec R=CF₃ et M=Li**



Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,200 g de PESSO₂Cl (XXVII) préparé selon l'exemple 8, 5 dans 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une concentration molaire en PESSO₂Cl (XXVII) de 0,060 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote.

10 Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on introduit successivement 0,099 g de méthanesulfonamide (CF₃SO₂NH₂ (XXXIX), 1,1 équivalents par rapport au nombre de motif SO₂Cl), 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une 15 concentration molaire en CH₃SO₂NH₂ (XXXIX) de 0,066 M et 0, 72 mL de n-BuLi ([C] = 2 M dans l'hexane, 2,4 équivalents par rapport au PESSO₂Cl (XXVII)) à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Le mélange réactionnel est agité à 20 °C pendant 20 15 min. On introduit ensuite la solution de PESSO₂Cl (XXVII) préalablement préparé à l'aide d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. La réaction se poursuit à 20 °C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe un précipité blanc.

25 Le solvant est évaporé. Le solide obtenu est lavé avec 3 fois 10 mL de tétrahydrofurane, puis obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

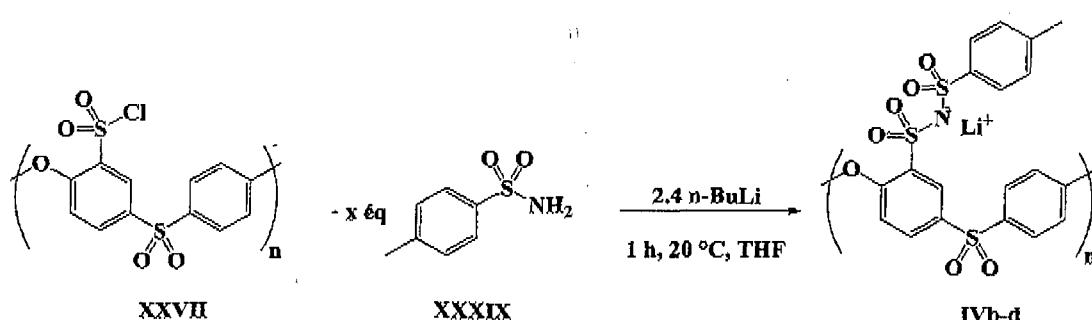
Les spectres RMN ^1H et du ^{19}F réalisés dans le DMSO-D6 (^1H NMR (200 MHz) δ 8,40 - 8,22 (m, 1H), 8,11 - 7,83 (m, 3H), 7,40 - 7,01 (m, 3H). ^{19}F NMR (188 MHz) δ -77,81 (s) confirment la structure attendue.

- 5 Le spectre RMN du ^{19}F montre un seul pic correspondant au trifluorométhylsulfonamide polymérique.

Le rendement pondéral en $\text{PESSO}_2\text{N}^-(\text{Li}^+)\text{SO}_2\text{CF}_3$ (IVa) est de 83% par rapport au PESSO_2Cl (XXVII) engagé.

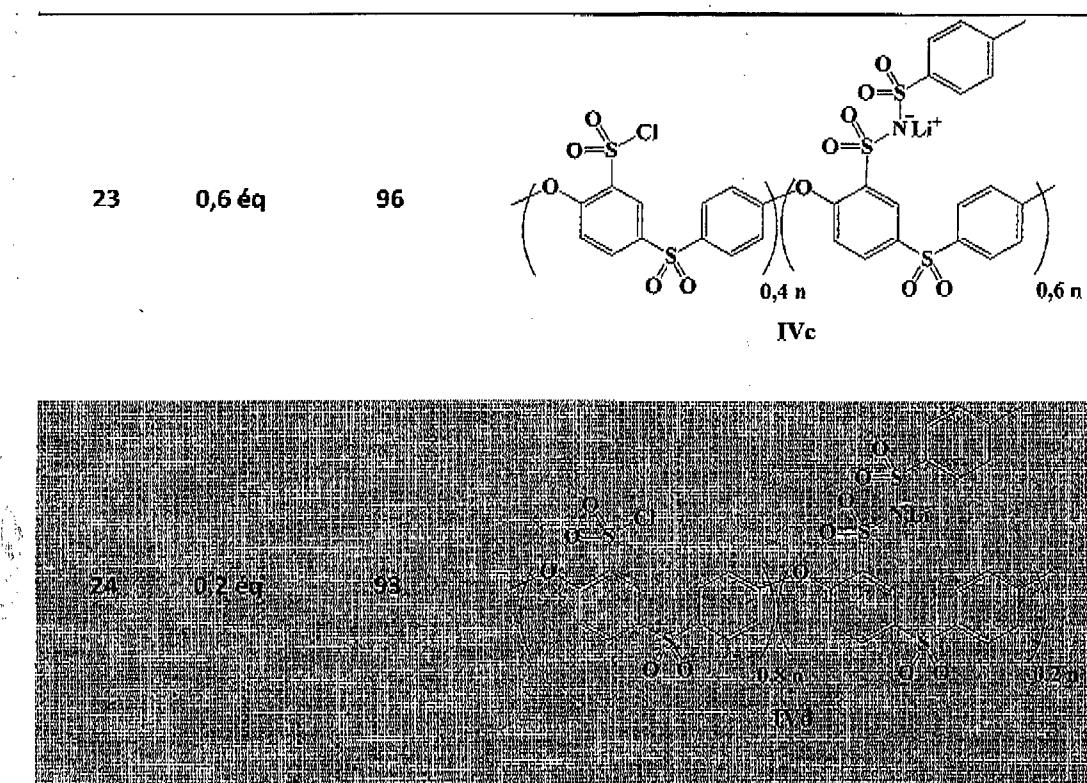
10 **Exemples 22 à 24 - Préparation des polymères IVb-d avec différentes sulfonamides**

Selon le protocole décrit dans l'exemple 21 les polymères suivants ont été préparés :

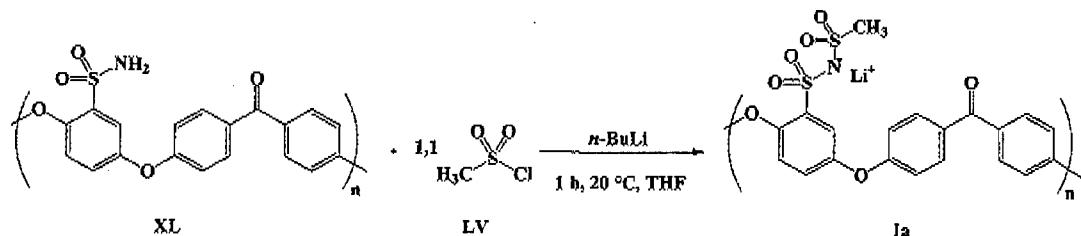


15

Exemple	x éq	Rendement (%)	Produits
22	1.2 eq	85	
23	1.2 eq	85	
24	1.2 eq	85	



Exemples 25 -Préparation alternative du polymère Ia avec R=CH₃ et M=Li



5

Sous atmosphère d'azote, on prépare une solution de 0,200 g de PEEKSO₂NH₂ (XL) préparé selon l'exemple 9, dans 10 mL de tétrahydrofurane distillé de manière à avoir une concentration molaire en PEEKSO₂NH₂ (XL) de 0,057 M. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote. Après solubilisation du PEEKSO₂NH₂, on ajoute 0,68 mL de *n*-BuLi ([C] = 2 M dans l'hexane, 2,4 équivalents par rapport au PEEKSO₂NH₂ (XL)) à l'aide

d'une seringue en prenant soin de manipuler sous flux d'azote. Après 15 min à température ambiante, on introduit 0,0783 g le chlorure de méthanesulfonyle (CH₃SO₂Cl (LV), 1,2 équivalent par rapport au nombre de motif SO₂NH₂). La réaction se poursuit à 20°C pendant 1 h. En fin de réaction, on observe un précipité blanc.

Le solvant est évaporé. Le solide obtenu est lavé avec 3 fois 10 mL de tétrahydrofurane, puis le produit obtenu est séché pendant une nuit sous vide (1.10⁻² mbar).

Le spectre RMN ¹H réalisé dans le DMSO-D6 (¹H NMR (200 MHz) δ 7,97 - 7,64 (m, 4H), 7,50 (s, 1H), 7,34 - 6,91 (m, 6H), 2,46 (s, 3H)) confirme la structure attendue.

Le spectre RMN du ¹H montre qu'il y a un groupement méthylsulfonamide par rapport au motif dioxoaryle à 2,46 ppm.

Le rendement pondéral en PEEKSO₂N⁻(Li⁺)SO₂CH₃ (Ia) est de 35 % par rapport au PEEKSO₂NH₂ (XL) engagé.

20

Exemples 26-28 - Préparation de films de polymère

Sous atmosphère d'azote, dans un réacteur en verre cylindrique, on pèse directement 100 mg de polymère I, III ou IV, puis on ajoute 3 mL de diméthylesulfoxyde distillé. Tous les solvants utilisés lors de ces synthèses ont été distillés, stockés et prélevés sous atmosphère d'azote. Après solubilisation complète du polymère, la solution est introduite dans une boite de pétri de 5 cm de diamètre. La boite de pétri est déposée sur une plaque chauffante à 50 °C. Après une nuit, le solvant est totalement évaporé et on obtient un film cylindrique de 5 cm de diamètre d'une épaisseur de

l'ordre de 100 µm. Ce film est un film transparent présente une résistance mécanique suffisante pour pouvoir être extrait de la boîte de Pétri au moyen d'une pince et manipulé par un opérateur sans déchirure.

5

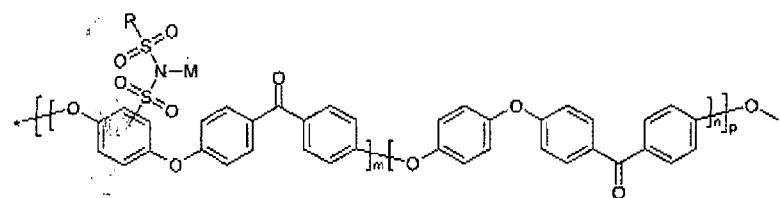
Exemples 29 - Mesures de conductivités

Les conductivités ioniques des polymères préparés dans les exemples 12-16 ont été déterminées par spectroscopie 10 d'impédance. Les résultats obtenus avec le polymère décrit dans l'exemple 7 sont rapportés dans la figure 1 des dessins, qui montre l'évolution de la conductivité du polymère décrit dans l'exemple 7 en fonction de la température et comparaison avec un électrolyte polymère 15 décrit dans la littérature (Nature Materials), ces résultats étant confrontés aux résultats obtenus dans la publication de D. Gigmes et coll. dans Nature Materials, 12, 452-457 (2013).

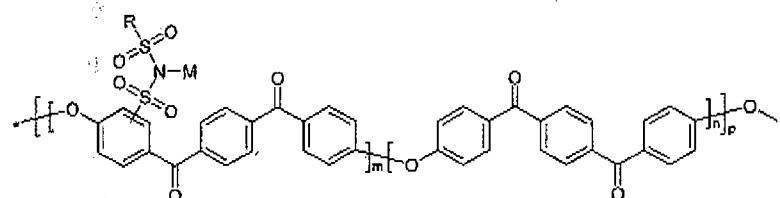
20 On peut remarquer qu'à basse température (< 45 °C), les conductivités sont supérieures aux conductivités publiées dans le brevet FR 2979630 et la publication de D. Gigmes et coll. dans Nature Materials, 12, 452-457 (2013), même sans ajout de solvant. De plus, les conductivités 25 obtenues en présence d'un solvant plastifiant, comme l'acétonitrile ou le diméthylecarbonate (DMC), sont du même ordre de grandeur voire supérieures aux résultats décrits dans le brevet FR 2979630 et la publication de D. Gigmes et coll. dans Nature Materials, 12, 452-457 (2013) 30 sur toute la gamme de température étudiée.

REVENDICATIONS

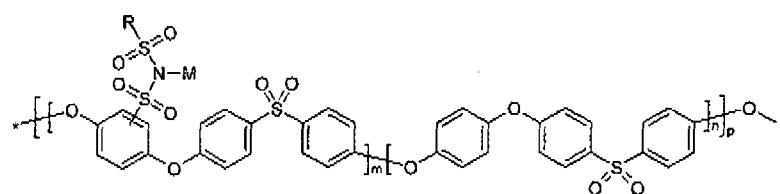
1. Polymères de la famille des polyaryle éther cétones ou polymères polyéther sulfones contenant des sels de lithium ou de sodium de bis(sulfonyl)imides greffés répondant aux formules I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV.



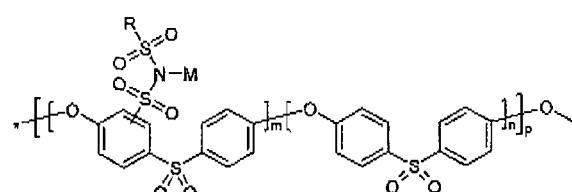
(I)



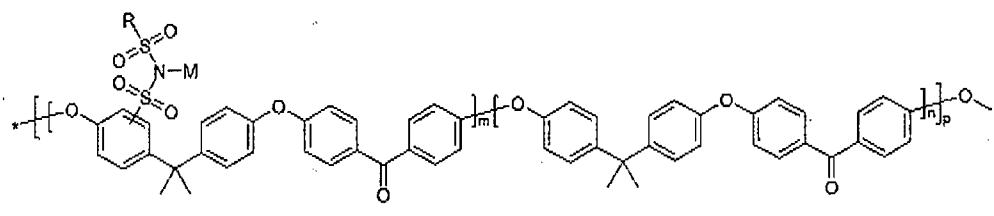
(II)



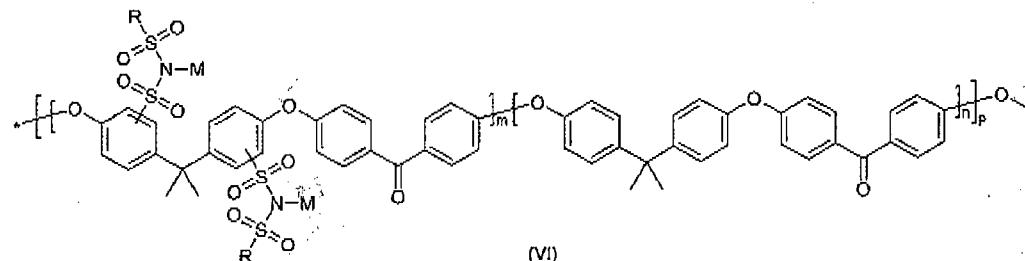
(III)



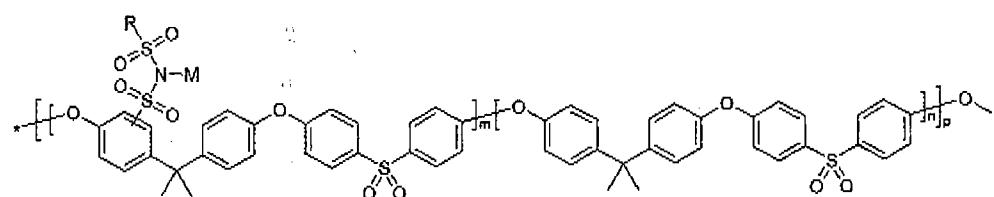
(IV)



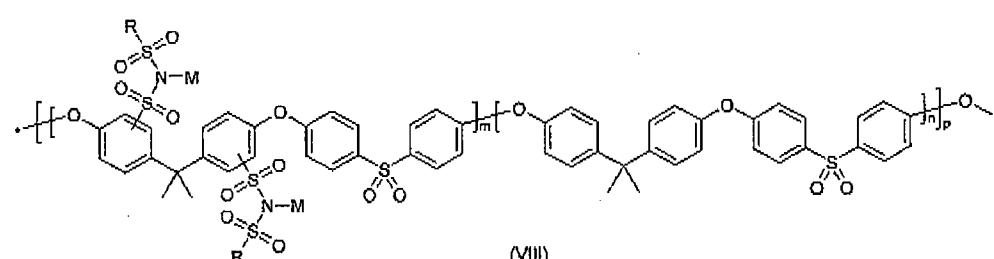
(V)



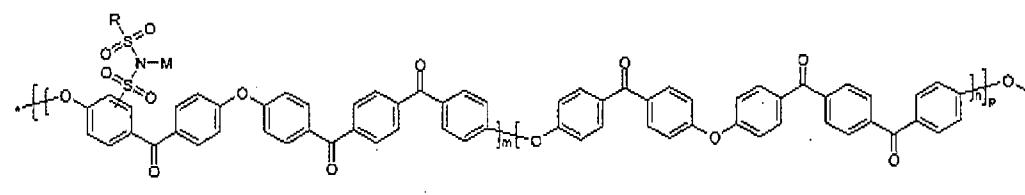
(VI)



(VII)

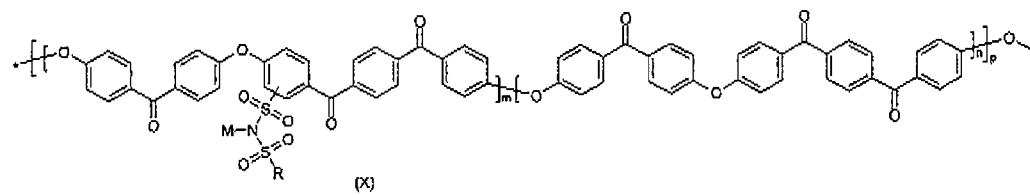


(VIII)

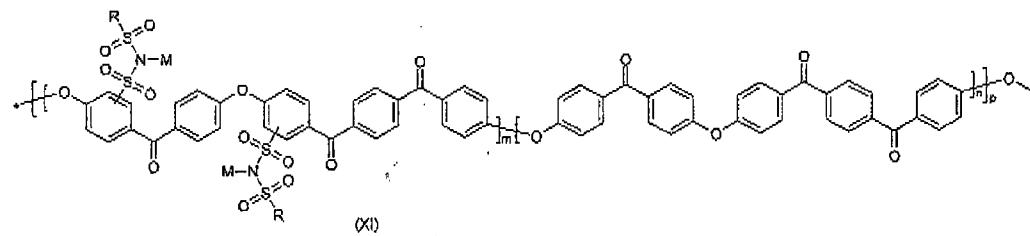


(IX)

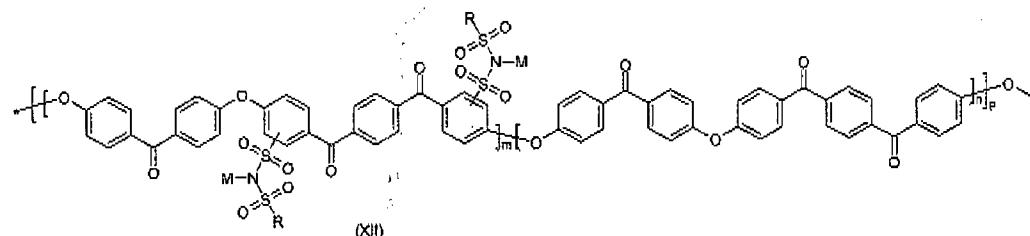
60



(X)

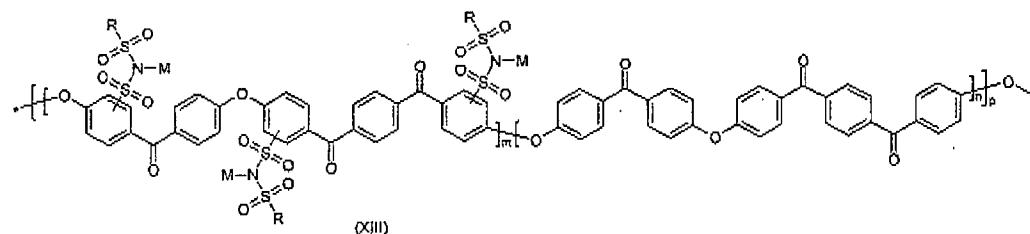


(XI)

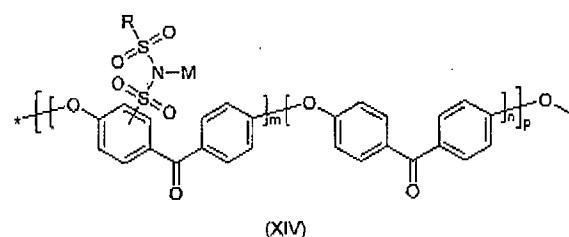


(XII)

5

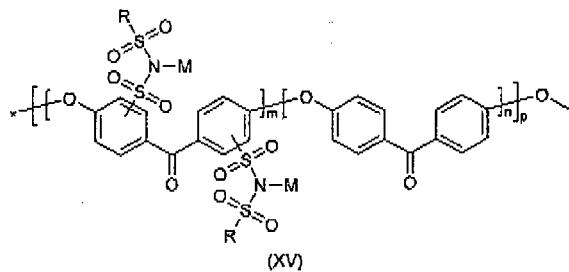


(XIII)



(XIV)

10



dans lesquelles :

- M représente un atome de lithium ou de sodium
- 5 - R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :
 - un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 30 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;
 - un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;
 - 15 • un groupement aryle ou polyarylique éventuellement substitué par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;
 - 20 - m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle possédant un sel de bis(sulfonyl)imidure greffé, ce pourcentage variant entre 50 et 100% ;
 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant aucun motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide, ce pourcentage variant entre 0 et 50% ;

- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 40 à 300.

5 2. Polymères selon la revendication 1, caractérisées en ce que :

- M représente un atome de lithium ou de sodium,
- R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :
 - un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 10 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;
 - un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;
 - un groupement aryle ou polyarylque éventuellement substitué par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;
- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide, ce pourcentage variant entre 90 et 100%.
- n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl non fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide, ce pourcentage variant entre 0 et 10%.
- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, P variant de 40 à 300.

3. Polymères selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisés en ce que:

- M représente un atome de lithium ou de sodium,
- R représente un groupement ou des groupements 5 différents choisi(s) parmi :
 - un alkyle de 1 à 10 atomes de carbone comme les groupes méthyle, éthyle, propyle, butyle, pentyle, hexyle, cyclohexyle, éthylhexyle ;
 - un groupe trifluorométhyle, pentafluoroéthyle, 10 nonafluorobutyle, 1,1,2,2-tétrafluoroéthyle ;
 - un groupe aryle de type phényle, tolylén, naphtyle, trifluorométhylphényle, bis(trifluorométhyl)phényle, cyanophényle, alkylsulfonylphényle, 15 arylsulfonylphényle, méthoxyphényle, butoxyphényle, pentafluorophényle, alkylsulfonylphényle, fluorophényle,
- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide, ce pourcentage variant entre 20 90 et 100%,
 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl non fonctionnalisé par un motif bis(sulfonyl)imide, ce pourcentage variant entre 0 et 10%,
- 25 - p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 60 à 200.

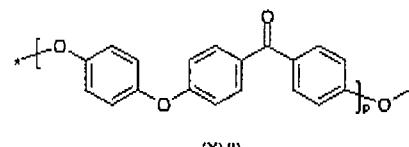
4. Polymères selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisés en ce que:

- 30 - M représente un atome de lithium ou de sodium,
- R est un groupe méthyle, éthyle, propyle, cyclopropyle, butyle, 1-décyle, 1-dodécyle, 1-hexanedécy, 1-octyldécy, (7,7-diméthyl-2-

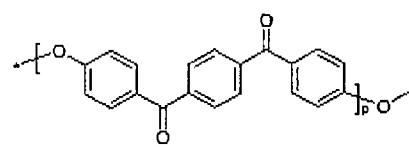
oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, ((1R)-7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, (1S)-(7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, cyclohexyleméthyle, trifluorométhyle, phényle, tolyle, 5 naphtyle, 4-trifluorométhylphényle, 3,5-bis(trifluorométhyl)phényle, 4-cyanophényle, 1,1,2,2,2-pentafluoroéthanyle, nonafluorobutyle, pentafluorophényle, 2,3,5,6-tétrafluorophényle, 4-fluorophényle, 2,4-difluorophényle, 3,5-difluorophényle, 2,3,4,5,6-pentafluorophényle, 10 4-cyanophényle, 4-(trifluorométhyl)phényle, 3-(trifluorométhyl)phényle, 2-(trifluorométhyl)phényle, 4-méthylphényle, 1-naphtyle, le 2-naphtyle, 3,5-difluorobenzyle, 4-fluorobenzyle, 3-trifluorométhylbenzyle, 4-trifluorométhylbenzyle, 2,5-diméthylbenzyle, 2-phényléthyle, 4-méthoxyphényle, 4-n-butylphényle, 4-t-butylphényle, 4-butoxyphényle, 2-fluoro-5-(trifluorométhyl)phényle, 4-éthylphényle,
15 - m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif dioxoaryle fonctionnalisé par un bis(sulfonyl)imide, ce pourcentage variant entre 90 et 100%,
- n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif dioxoaryle non fonctionnalisé par un bis(sulfonyl)imide, ce pourcentage variant entre 0 et 25 10%.
- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 60 à 200.

5. Procédé de synthèse des polymères selon l'une des 30 revendications 1 à 4, caractérisé en ce que :
on réalise dans une première étape la chlorosulfonation d'un polymère de formules XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII par un mélange d'acide

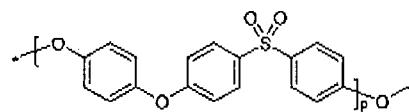
chlorosulfonique, de chlorure de thionyle et d'un formamide



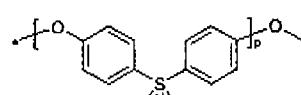
(XVI)



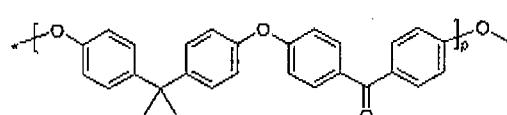
(XVII)



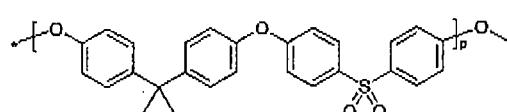
(XVIII)



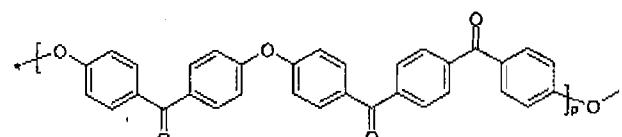
(XIX)



(XX)



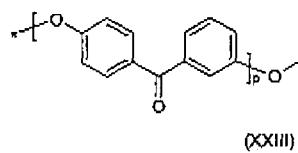
(XXI)



(XXII)

5

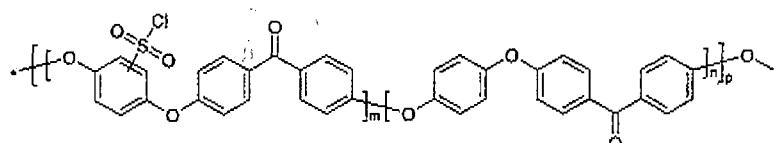
10



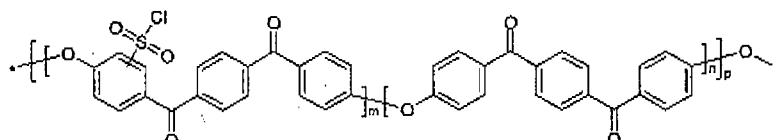
dans lesquelles :

5 p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 40 à 300, préférentiellement entre 60 et 200,

pour obtenir les polymères de formules XXIV, XXV, XXVI, XVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, 10 XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII

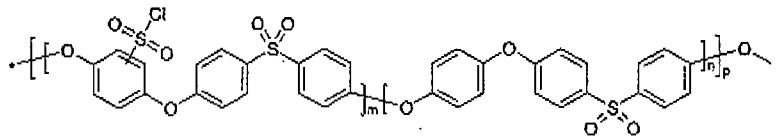


(XXIV)

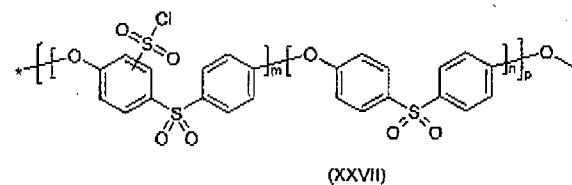


(XXV)

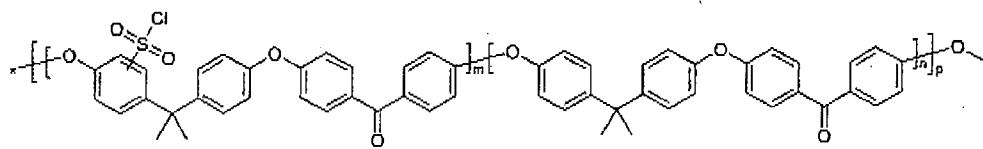
15



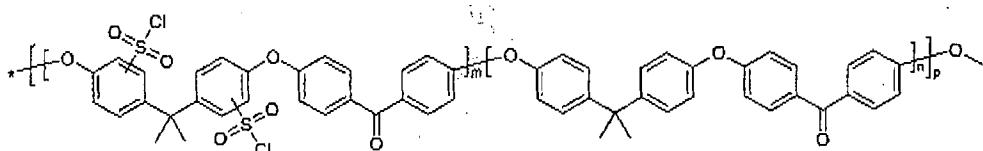
(XXVI)



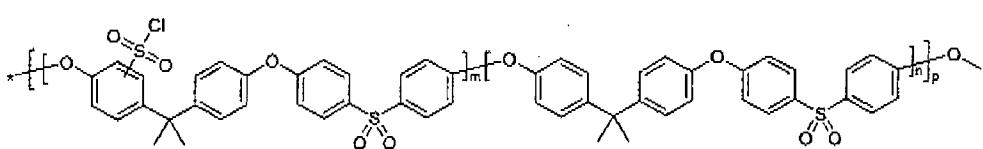
(XXVII)



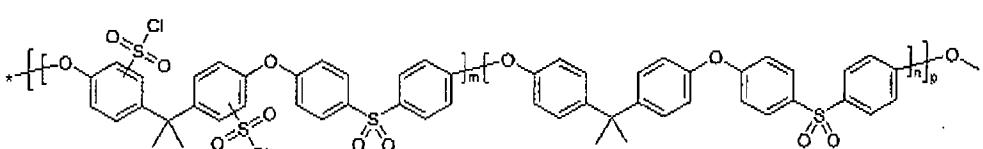
(XXVIII)



(XXIX)

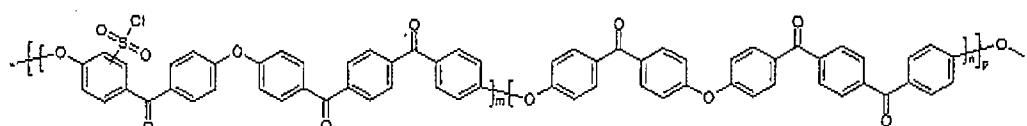


(XXX)

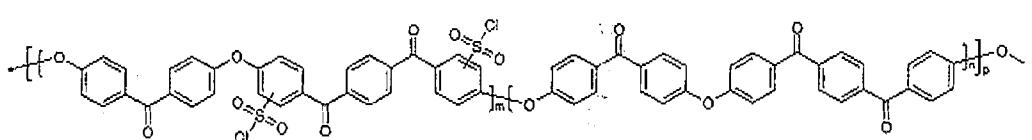
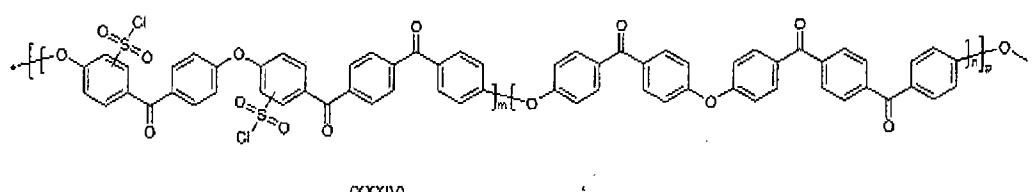
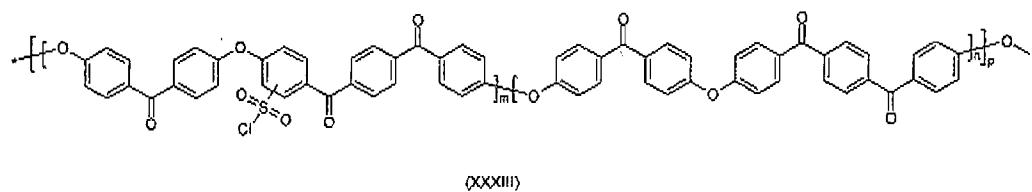


(XXXI)

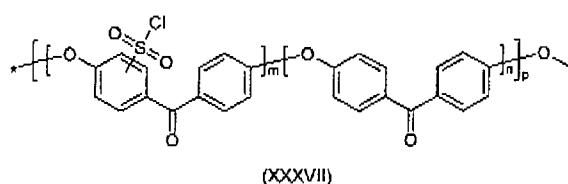
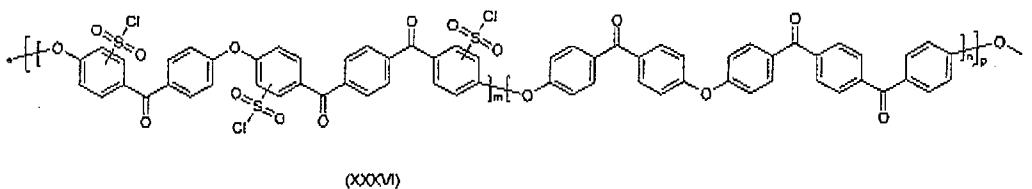
10



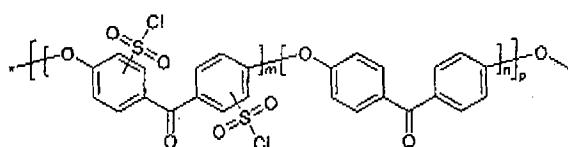
(XXXII)



5



10



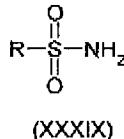
dans lesquelles :

- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné, ce pourcentage variant entre 50 et 100%,

5 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif dioxoaryle non fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné, ce pourcentage variant entre 0 et 50%,

10 - p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 40 à 300.

15 dans une deuxième étape, on fait réagir sur les polymères de formules XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII un sulfonamide de formule XXXIX en milieu solvant



dans lesquelles :

- R représente un groupement ou des groupements 20 différents choisi(s) parmi:

- un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 30 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;
- un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;
- un groupement aryle ou polyaryliques éventuellement substitués par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions

nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;

- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl possédant un sel de 5 bis(sulfonyl)imidure greffé, ce pourcentage variant entre 50 et 100%,

en présence d'une base lithiée ou sodée.

6. Procédé selon la revendication 5, caractérisé en ce 10 qu'on l'on fait réagir un sulfonamide de formules XXXIX sur les polymères de formules XXIV, XXV, XXVI, XVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII dans lesquelles :

- m représente le pourcentage d'unités polymériques 15 ayant un motif oxoaryl ou dioxoaryl fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné, ce pourcentage variant entre 90 et 100%.

- n représente le pourcentage d'unités polymériques 20 ayant un motif dioxoaryl non fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné, ce pourcentage variant entre 0 et 10%,

- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 60 à 200,

en présence d'une base lithiée ou sodée.

25

7. Procédé selon l'une des revendications 5 ou 6, caractérisé en ce que le groupement R du sulfonamide XXXIX est choisi parmi les groupes méthyle, éthyle, propyle, cyclopropyle, butyle, 1-décyle, 1-dodécyle, 1-hexanedécyle, 1-octyldécyle, (7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, ((1R)-7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, (1S)-(7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle,

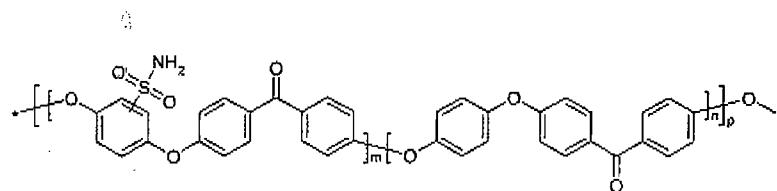
cyclohexylméthyle, trifluorométhyle, phényle, tolyle, naphtyle, 4-trifluorométhylphényle, 3,5-bis(trifluorométhyl)phényle, 2,5-bis(trifluorométhyl)phényle, 4-cyanophényle, 1,1,2,2,2-pentafluoroéthanyle, nonafluorobutyle, pentafluorophényle, 2,3,5,6-tétrafluorophényle, 4-fluorophényle, 2,4-difluorophényle, 3,5-difluorophényle, 2,3,4,5,6-pentafluorophényle, 4-cyanophényle, 3-(trifluorométhyl)phényle, 2-(trifluorométhyl)phényle, 4-méthylphényle, 1-naphtyle, le 2-naphtyle, 3,5-difluorobenzyle, 4-fluorobenzyle, 3-trifluorométhylbenzyle, 4-trifluorométhylbenzyle, 2,5-diméthylbenzyle, 2-phényléthyle, 4-méthoxyphényle, 4-n-butylphényle, 4-t-butylphényle, 4-butoxyphényle, 2-fluoro-5-(trifluorométhyl)phényle, 4-éthylphényle.

8. Procédé de synthèse des polymères selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que :
20 dans une première étape, on réalise la chlorosulfonation d'un polymère de formules XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII dans lesquelles :
- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 40 à 300,
25 pour obtenir les polymères chlorosulfonés de formules XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII dans lesquels :
- m représente le pourcentage d'unités polymériques
30 ayant un motif dioxoaryle fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné, ce pourcentage variant entre 50 et 100%,

- n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif dioxoaryle non fonctionnalisé par un groupement chlorosulfoné, ce pourcentage variant entre 0 et 50%,

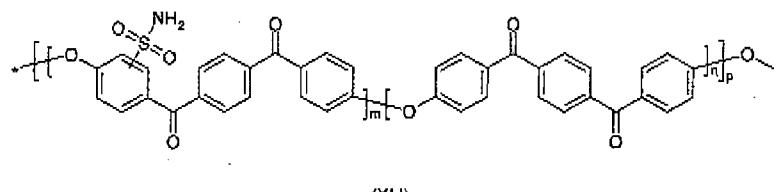
5 - p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 40 à 300,

dans un deuxième temps, on fait réagir sur les polymères de formules XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII 10 et XXXVIII en solution de l'ammoniac gaz ou une solution d'ammoniac pour obtenir les polymères de formules XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV,

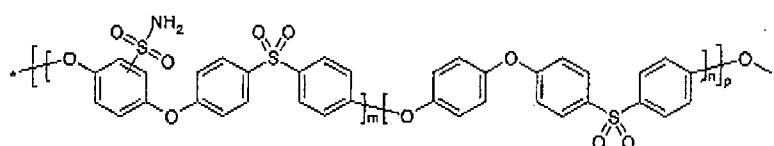


15

(XL)

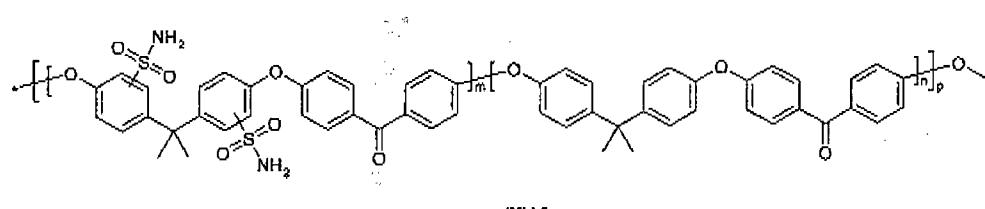
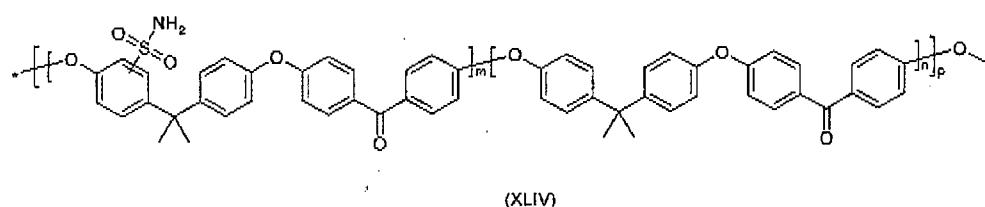
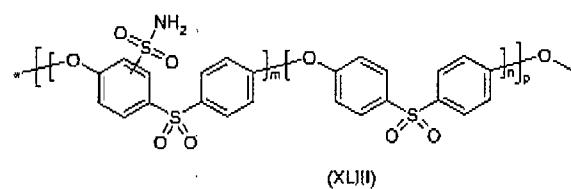


(XLI)

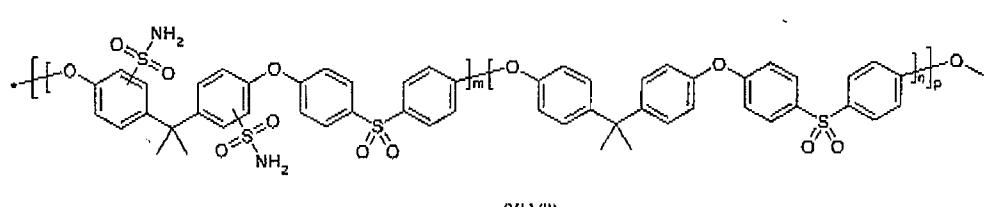
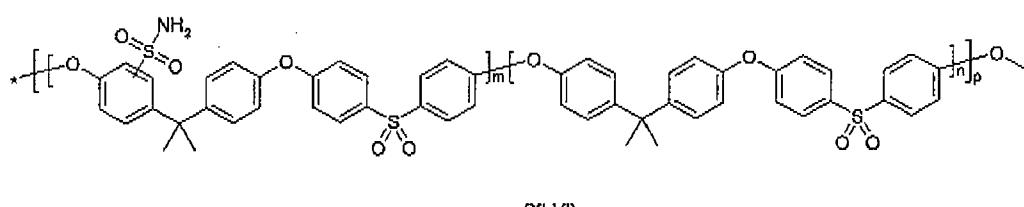


(XLII)

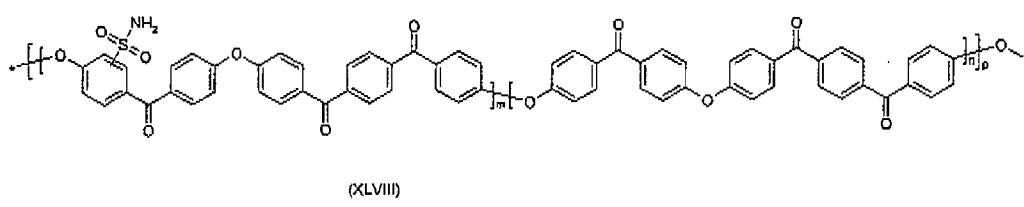
20

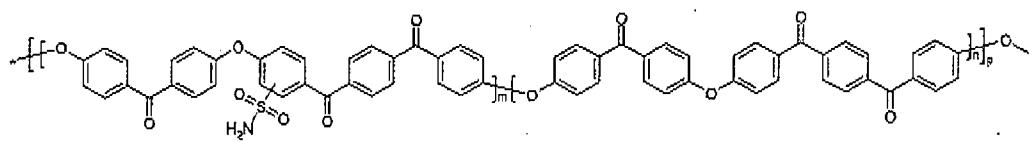


5

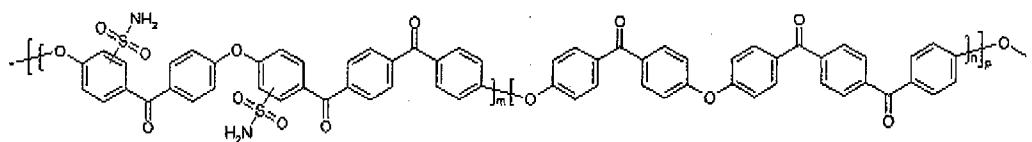


10

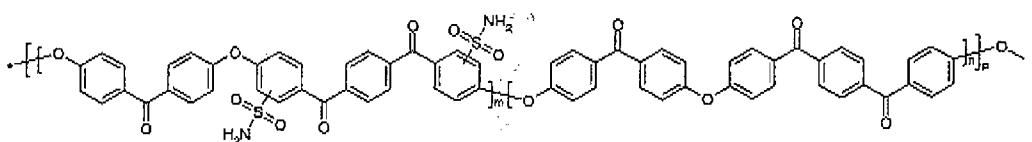




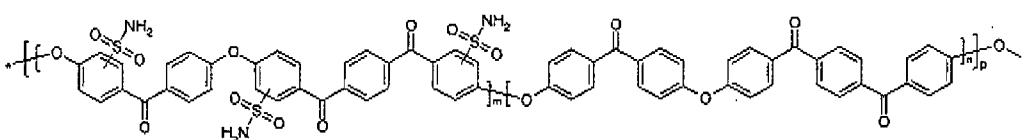
(XLIX)



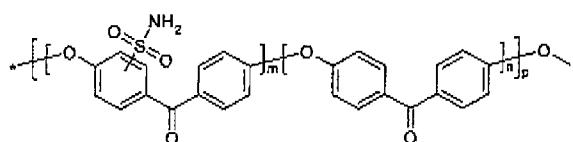
(L)



(LI)

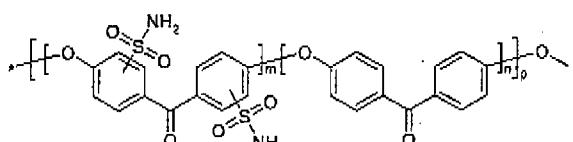


(LII)



(LIII)

10



(LIV)

dans lesquelles :

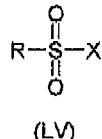
- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisées possédant une fonction sulfonamide, ce pourcentage variant entre 50 et 100%,

5 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle non fonctionnalisé par une fonction sulfonamide, ce pourcentage variant entre 0 et 50%,

10 - p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 40 à 300.

dans un troisième temps, on fait réagir sur les polymères de formules XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV, un halogénure de sulfonyle de formule LV

15



dans laquelle :

- X représente un atome de fluor ou de chlore ou de bromé ou un groupe groupe trifluorométhanesulfonyle ou alkylsulfonyle ou arylsulfonyle;

- R représente un groupement ou des groupements différents choisi(s) parmi :

• un groupement alkyle ou cycloalkyle ayant de 1 à 30 atomes de carbone linéaire ou ramifié éventuellement substitué par un motif cycloalkyle, aryle, perfluoroalkyle, polyfluoroalkyle, mono ou polyéthoxylé ;

25 • un groupement perfluoro- ou polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes aromatiques ;

30 • un groupement aryle ou polyaryliques éventuellement

substitués par des motifs alkyles, cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des fonctions nitriles, des fonctions alkyl- ou alkylsulfonyles, par des atomes de fluor ;

en présence d'une base lithiée ou sodée à une température comprise entre 0 et 80°C, préférentiellement entre 20 et 60 °C en milieu solvant.

9. Procédé selon la revendication 8, caractérisé en
ce que le groupement R de l'halogénure de sulfonyle (LV)
représente un groupement alkyle ayant de 1 à 10 atomes de
carbone linéaire ou ramifiée éventuellement substitué par
un motif cycloalkyle, aryle ; un groupement cycloalkyle ;
un groupement perfluoro- ou
polyfluoroalkyle éventuellement substitué par des groupes
aromatiques ; un groupement aryle ou polyaryliques
éventuellement substitué par des chaînes alkyles,
cycloalkyles, polyfluoro- ou perfluoroalkyles, par des
fonctions alcoxy, nitriles, des fonctions alkylsulfonyle,
par un ou des atomes de fluor.

10. Procédé selon l'une des revendications 8 ou 9, caractérisé en ce que le groupement R de l'halogénure de sulfonyle est un groupe méthyle, éthyle, propyle, cyclopropyle, butyle, 1-décyle, 1-dodécyle, 1-hexanedécy1, 1-octyldécy1, (7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, ((1R)-7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, (1S)-(7,7-diméthyl-2-oxobicyclo[2.2.1]heptan-1-yl)méthyle, cyclohexyleméthyle, trifluorométhyle, phényle, tolyle, naphtyle, 4-trifluorométhylphényle, bis(trifluorométhyl)phényle, trifluorophenyle, cyanophényle, 1,1,2,2,2-pentafluoroéthanyle,

nonafluorobutyle, pentafluorophényle, 2,3,5,6-tétrafluorophényle, 4-fluorophényle, 2,4-difluorophényle, 3,5-difluorophényle, 2,3,4,5,6-pentafluorophényle, 4-(trifluorométhyl)phényle, 3-(trifluorométhyl)phényle, 2-5 (trifluorométhyl)phényle, 4-méthylphényle, 1-naphtyle, le 2-naphtyle, 3,5-difluorobenzyle, 4-fluorobenzyle, 3-trifluorométhylbenzyle, 4-trifluorométhylbenzyle, 2,5-diméthylbenzyle, 2-phényléthyle, 4-méthoxyphényle, 4-n-butylphényle, 4-t-butylphényle, 4-butoxyphényle, 2-10 fluoro-5-(trifluorométhyl)phényle, 4-éthylphényle

11. Procédé selon l'une des revendications 5 à 10, caractérisé en ce que la chlorosulfonation est réalisée à une température comprise entre 0 et 80°C

15 12. Procédé selon l'une des revendications 5 à 11, caractérisé en ce que la chlorosulfonation est réalisée à une température comprise entre 0 et 80°C par un mélange de 1 à 10 équivalents d'acide chlorosulfonique, 1 à 30 20 équivalents de chlorure de thionyle en présence de 1 à 10 équivalents d'un amide.

13. Procédé selon l'une des revendications 5 à 12, caractérisé en ce que la base est choisie parmi la 25 lithine, la soude, le méthylate de lithium, le méthylate de sodium, l'éthylate de lithium, l'éthylate de sodium, l'isopropylate de lithium, l'isopropylate de sodium, le tertiobutylate de lithium, le tertiobutylate de sodium, l'hydrure de lithium, l'hydrure de sodium, le n-30 butyllithium, le n-butyllsodium, le s-butyllithium, le diisopropylamidure de lithium, le tert-butyllithium, le méthyllithium le phényllithium, le phénlysodium, le benzyllithium, le benzylsodium, le dimesylate de lithium,

le dimesylate de sodium, le carbonate de lithium, le carbonate de sodium, l'acétate de lithium, l'acétate de sodium, les bases préférées étant celles qui ne forment pas d'eau lors de la réaction.

5

14. Procédé selon l'une des revendications 5 à 13, caractérisé en ce que la chlorosulfonation est réalisée en présence d'un amide préférentiellement le *N,N*-diméthylformamide.

10

15. Procédé selon l'une des revendications 5 à 14 caractérisé en ce que la réaction de chlorosulfonation est effectuée dans un solvant de préférence le THF, le méthylTHF, le dichlorométhane, le dichloroéthane ou un mélange de solvants.

16. Procédé selon l'une des revendications 8 à 15, caractérisé en ce que la réaction de l'amination des polymères chlorosulfonés de formules XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII pour former les polymères sulfonamides de formules XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV est réalisée en milieu solvant par de l'ammoniac gaz ou par une solution d'ammoniac dans un solvant tel que le THF, le méthylTHF, le méthanol, le dioxane, l'isopropanol.

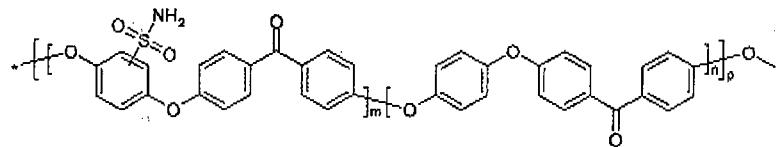
17. Procédé selon l'une des revendications 5 à 16, caractérisé en ce que la réaction de l'amination des polymères chlorosulfonés de formules XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXVIII avec le sulfonamide de

formule XXXIX est réalisée à une température comprise entre -20 et 60°C.

18. Procédé selon l'une des revendications 8 à 17, 5 caractérisé en ce que la réaction du chlorure de sulfonyle de formule LV avec les polymères XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV, est réalisée à une température comprise entre 0 et 80°C..

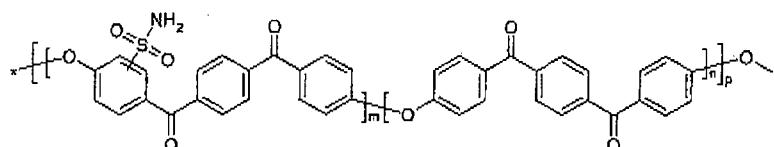
10

19. Polymères de formules XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, L, LI, LII, LIII et LIV

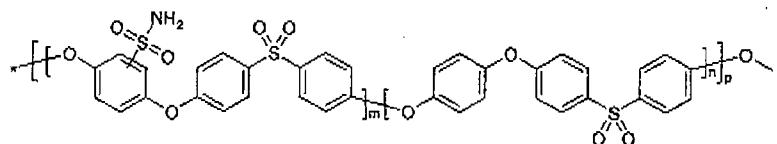


15

(XL)

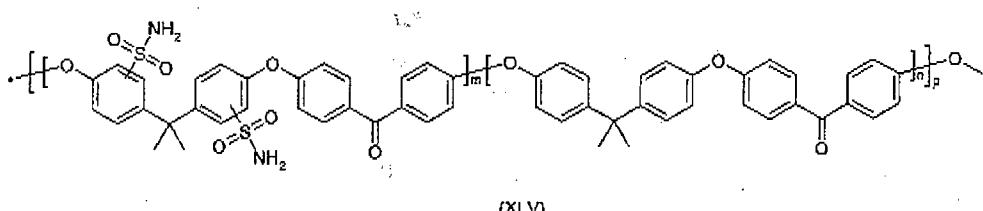
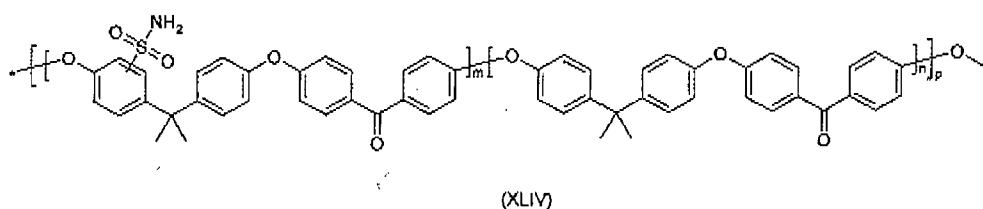
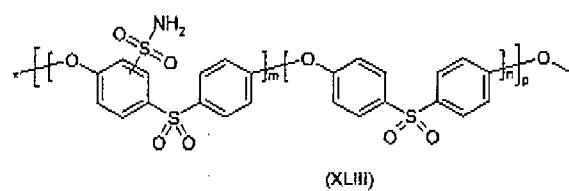


(XLI)

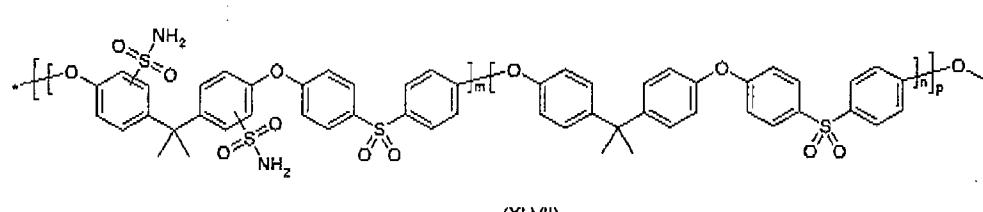
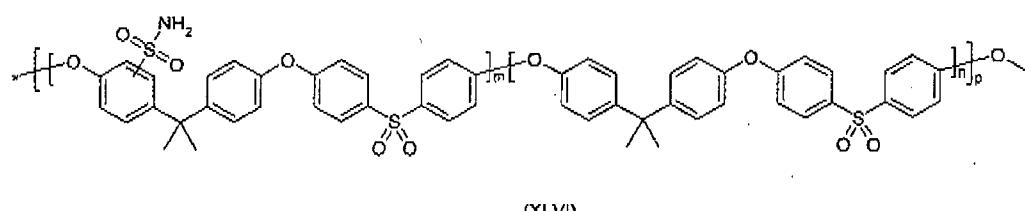


(XLII)

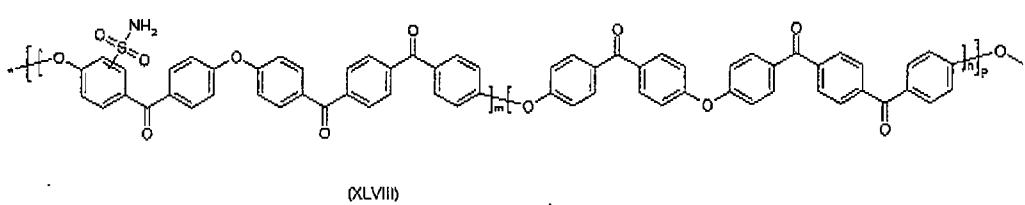
20

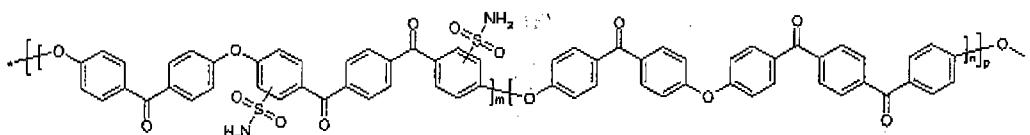
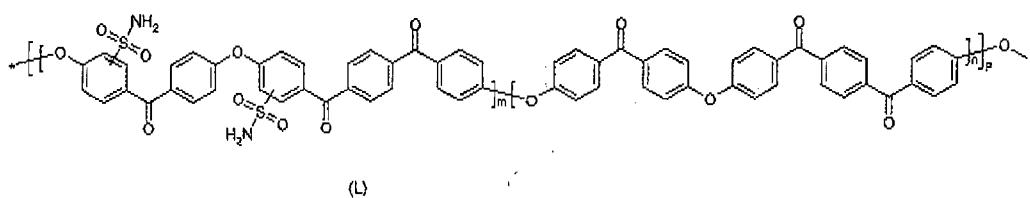
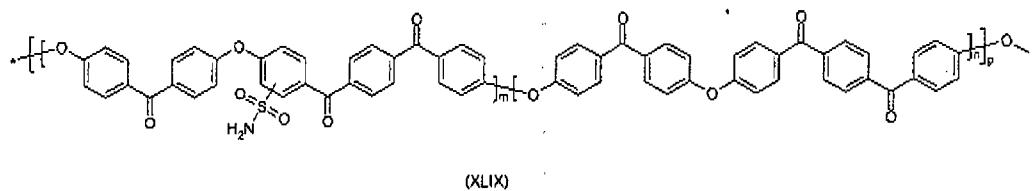


5

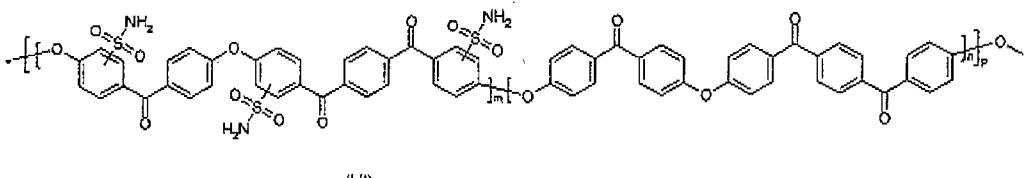


10

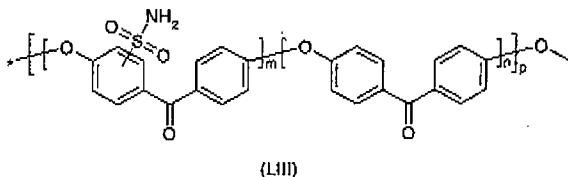




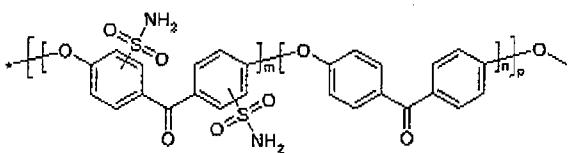
5



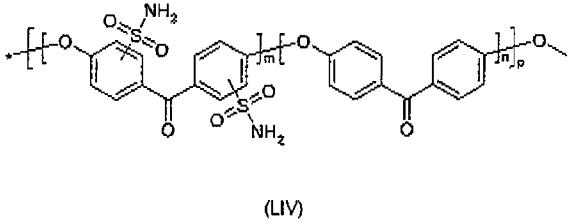
5



10



10



dans lesquelles :

- m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisé possèdant une fonction sulfonamide, ce pourcentage variant entre 50 et 100%,

5 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle non fonctionnalisé par une fonction sulfonamide, ce pourcentage variant entre 0 et 50%,

10 - p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 40 à 300.

20. Polymères selon la revendication 19, caractérisés en ce que :

15 - m représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle fonctionnalisé possèdant une fonction sulfonamide, ce pourcentage variant entre 90 et 100%,

20 - n représente le pourcentage d'unités polymériques ayant un motif oxoaryle ou dioxoaryle non fonctionnalisé par une fonction sulfonamide, ce pourcentage variant entre 0 et 10%,

- p représente le nombre d'unités polymériques du polymère, p variant de 60 et 200.

25 21. Utilisation des polymères selon l'une des revendications 1 à 4 pour former des films d'une épaisseur comprise entre 10 μm et 200 μm .

30 22. Procédé de préparation de films servant d'électrolytes pour batteries, caractérisé en ce que l'on opère dans un milieu en l'absence de traces d'eau et d'humidité en solubilisant un des polymères selon l'une des revendications 1 à 4 dans un solvant anhydre, en

déposant sur un support solide la solution de polymères et ensuite en évaporant le solvant.

23. Procédé selon la revendication 22 caractérisé en 5 ce que le solvant est le DMSO.

24. Procédé selon l'une des revendications 22 ou 23, caractérisé en ce que l'évaporation du solvant est réalisée à une température comprise entre 20 et 80 °C.

10

25. Procédé selon l'une des revendications 22 à 24, caractérisé en ce que l'évaporation du solvant est réalisée par chauffage, par balayage d'un gaz inerte ou par mise sous pression réduite.

15

26. Electrolytes pour batteries, caractérisés en ce qu'ils comportent des films de polymères selon l'une des revendications 1 à 4, et en ce qu'ils présentent une conductivité comprise entre 10^{-8} et 2×10^{-3} S/cm en 20 milieu solvant et sans solvant.

27. Electrolytes pour batteries, caractérisés en ce qu'ils comportent des films de polymères selon l'une des revendications 1 à 4 et sont utilisés dans une gamme de 25 température comprise entre 20 et 100°C.

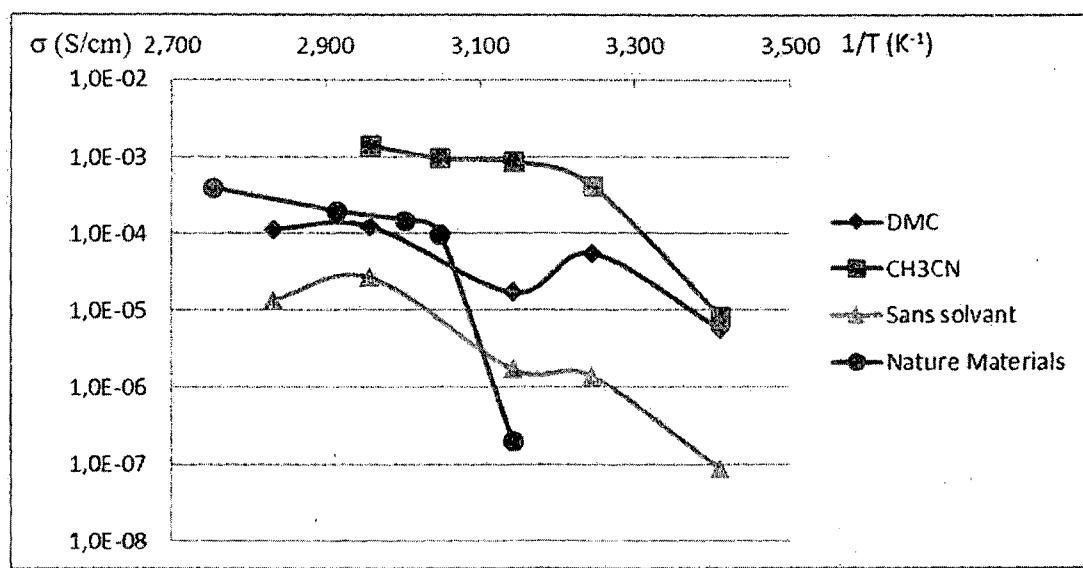


Figure 1

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2015/000154

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER	INV. C08J5/22	C08G65/00	C08G65/48	C08L71/00	H01B1/00
	H01M8/02				

ADD.

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

C08J C08G C08L H01B H01M

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)

EPO-Internal, BEILSTEIN Data, CHEM ABS Data, PAJ, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Y	FR 2 979 630 A1 (UNIV PROVENCE AIX MARSEILLE I [FR]) 8 March 2013 (2013-03-08) page 1, line 1 - page 12, line 21; claims 1-20; examples -----	1-27
Y	WO 99/61141 A1 (MINNESOTA MINING & MFG [US]) 2 December 1999 (1999-12-02) page 1, line 5 - page 10, line 17; claims 1-16; examples -----	1-27
Y	EP 0 574 791 A2 (HOECHST AG [DE] AVENTIS RES & TECH GMBH & CO [DE]) 22 December 1993 (1993-12-22) page 2, line 1 - page 11, line 53; claims 1-19; examples ----- -/-	1-27

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier application or patent but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention

"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone

"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art

"&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search	Date of mailing of the international search report
---	--

4 November 2015

11/11/2015

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer
--	--------------------

Kiebooms, Rafaël

1

INTERNATIONAL SEARCH REPORTInternational application No
PCT/FR2015/000154

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Y	JP 2002 324559 A (TOYOTA CENTRAL RES & DEV) 8 November 2002 (2002-11-08) paragraph [0001] - paragraph [0158]; claims 1-17; examples -----	1-27
1		

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/FR2015/000154

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)			Publication date
FR 2979630	A1 08-03-2013	CA 2846267 A1 CN 103874724 A EP 2753656 A1 FR 2979630 A1 JP 2014529863 A KR 20140061501 A US 2014272600 A1 WO 2013034848 A1			14-03-2013 18-06-2014 16-07-2014 08-03-2013 13-11-2014 21-05-2014 18-09-2014 14-03-2013
W0 9961141	A1 02-12-1999	AU 2564599 A CA 2331720 A1 CN 1301191 A EP 1077758 A1 JP 4718010 B2 JP 2002516348 A US 6090895 A WO 9961141 A1			13-12-1999 02-12-1999 27-06-2001 28-02-2001 06-07-2011 04-06-2002 18-07-2000 02-12-1999
EP 0574791	A2 22-12-1993	CA 2098238 A1 EP 0574791 A2 JP 3342106 B2 JP 3594940 B2 JP 3645851 B2 JP H0693114 A JP 2002220458 A JP 2003086023 A SG 73410 A1 TW 250485 B US 5438082 A US 5561202 A US 5741408 A US 6214488 B1			14-12-1993 22-12-1993 05-11-2002 02-12-2004 11-05-2005 05-04-1994 09-08-2002 20-03-2003 20-06-2000 01-07-1995 01-08-1995 01-10-1996 21-04-1998 10-04-2001
JP 2002324559	A 08-11-2002	JP 3630306 B2 JP 2002324559 A			16-03-2005 08-11-2002

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2015/000154

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE
 INV. C08J5/22 C08G65/00 C08G65/48 C08L71/00 H01B1/00
 H01M8/02

ADD.

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

C08J C08G C08L H01B H01M

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, BEILSTEIN Data, CHEM ABS Data, PAJ, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	FR 2 979 630 A1 (UNIV PROVENCE AIX MARSEILLE I [FR]) 8 mars 2013 (2013-03-08) page 1, ligne 1 - page 12, ligne 21; revendications 1-20; exemples -----	1-27
Y	WO 99/61141 A1 (MINNESOTA MINING & MFG [US]) 2 décembre 1999 (1999-12-02) page 1, ligne 5 - page 10, ligne 17; revendications 1-16; exemples -----	1-27
Y	EP 0 574 791 A2 (HOECHST AG [DE] AVENTIS RES & TECH GMBH & CO [DE]) 22 décembre 1993 (1993-12-22) page 2, ligne 1 - page 11, ligne 53; revendications 1-19; exemples ----- -/-	1-27

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

* Catégories spéciales de documents cités:

"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent

"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date

"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)

"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens

"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention

"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément

"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier

"&" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

4 novembre 2015

11/11/2015

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2

NL - 2280 HV Rijswijk

Tel. (+31-70) 340-2040,

Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Kiebooms, Rafaël

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n°

PCT/FR2015/000154

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Y	JP 2002 324559 A (TOYOTA CENTRAL RES & DEV) 8 novembre 2002 (2002-11-08) alinéa [0001] - alinéa [0158]; revendications 1-17; exemples -----	1-27
1		

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2015/000154

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)			Date de publication
FR 2979630	A1 08-03-2013	CA 2846267 A1 CN 103874724 A EP 2753656 A1 FR 2979630 A1 JP 2014529863 A KR 20140061501 A US 2014272600 A1 WO 2013034848 A1			14-03-2013 18-06-2014 16-07-2014 08-03-2013 13-11-2014 21-05-2014 18-09-2014 14-03-2013
WO 9961141	A1 02-12-1999	AU 2564599 A CA 2331720 A1 CN 1301191 A EP 1077758 A1 JP 4718010 B2 JP 2002516348 A US 6090895 A WO 9961141 A1			13-12-1999 02-12-1999 27-06-2001 28-02-2001 06-07-2011 04-06-2002 18-07-2000 02-12-1999
EP 0574791	A2 22-12-1993	CA 2098238 A1 EP 0574791 A2 JP 3342106 B2 JP 3594940 B2 JP 3645851 B2 JP H0693114 A JP 2002220458 A JP 2003086023 A SG 73410 A1 TW 250485 B US 5438082 A US 5561202 A US 5741408 A US 6214488 B1			14-12-1993 22-12-1993 05-11-2002 02-12-2004 11-05-2005 05-04-1994 09-08-2002 20-03-2003 20-06-2000 01-07-1995 01-08-1995 01-10-1996 21-04-1998 10-04-2001
JP 2002324559	A 08-11-2002	JP 3630306 B2 JP 2002324559 A			16-03-2005 08-11-2002